

# RAPPORT D'ACHÈVEMENT (RAP) POUR LES OPERATIONS DU SECTEUR PUBLIC



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE  
DEVELOPPEMENT

## I Données de base

### A Données du rapport

<b>Rapport daté du</b>	Rapport daté du:	Avril 2023	
	Date de la mission ( <i>en cas de mission sur le terrain</i> )	De : 10 avril 2023	Au : 22 avril 2023

### B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	F. PERRAULT	M.L. AKIN-OLUGBADE
Chef de bureau national	M. H'MIDOUCHE	M. CHERIF
Directeur sectoriel	A. BEILEH	M. FREGENE
Responsable sectoriel	D. KEITA	E. A SOMADO
Coordinateur d'activités	X. BOULENGER	H. FELLAH
Coordinateur d'activités suppléant	M.A. KANE	-
Chargé d'équipe chargée du RAP		H. FELLAH
Membres de l'équipe chargée du RAP		S. KITANE, environnementaliste J. HEDHLI, analyste de portefeuille S.D. SARR, chargé de décaissement X. BOULENGER, consultant GR

### C Données du projet

<b>Nom du projet :</b> Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA-LMK)		
<b>Code du projet :</b> P-SN-A00-005	<b>Numéro(s) de(s) instrument(s) de financement :</b> Don GAFSP N° 5570155000201 Prêt FAD N° 2100150028943	
<b>Type de projet :</b> Projet d'investissement	<b>Secteur :</b> Agricole	
<b>Pays :</b> République du Sénégal	<b>Catégorisation environnementale (1-3):</b> 2	
<b>Etapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)</b>	<b>Evènements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)</b>	<b>Décaissements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)</b>
<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don GAFSP	<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don GAFSP	<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don GAFSP
Date d'approbation: 26/04/2013	Montants annulés : 329 983 USD	Délai du décaissement : 99 mois

Date de signature: 20/06/2013	Financements complémentaires : 0		Date initiale de clôture : 31/12/2018	
Date d'entrée en vigueur : 20/06/2013	Restructuration (préciser la date et le montant concerné): non		Délai révisé du décaissement (si applicable) : 99 mois	
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement : 30/12/2013	Prorogations (préciser les dates) : du 01 janvier au 31 décembre 2019		Date de clôture révisée (si applicable) : 31 mars 2023	
Date réelle du premier décaissement : 24/01/2014				
<b>Source/instrument de financement 2</b> : Prêt FAD	<b>Source/instrument de financement 2</b> : Prêt FAD		<b>Source/instrument de financement 2</b> : Prêt FAD	
Date d'approbation: 26/04/2013	Montants annulés :291 420 UC		Délai du décaissement: 99 mois	
Date de signature : 20/06/2013	Financements complémentaires :		Date initiale de clôture : 31/12/2018	
Date d'entrée en vigueur: 26/08/2013	Restructuration (préciser la date et le montant concerné) : non		Délai révisé du décaissement (si applicable) : 99 mois	
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement : 30/12/2013	Prorogations (préciser les dates): du 01 janvier au 31 décembre 2019		Date de clôture révisée (si applicable) : 31 mars 2023	
Date réelle du premier décaissement : 05/09/2014				
<b>Source de financement 1</b> : Don GAFSP - 5570155000201 Date d'approbation : 26/04/2013 Date de signature : 20/06/2013 Date d'entrée en vigueur : 20/06/2013 Date d'entrée du 1er décaissement : 30/12/2013 Date du premier décaissement : 24/01/2014	<b>Source de financement 1</b> : Don GAFSP - 5570155000201 Montants annulés : 291 420 UC Financement supplémentaire : 0 Restructuration : 0 Prorogations : Oui :		<b>Source/instrument de financement 1</b> : Don GAFSP - 5570155000201 Délai de décaissement initial : 01/09/2013 Date de clôture initiale : 31/12/2018 Délai de décaissement révisé : Oui. Date de clôture révisée : 31/03/2023	
<b>Source/instrument de financement 2</b> : Prêt FAD – 2100150028943. Date d'approbation : 26/04/2013. Date de signature : 20/06/2013. Date d'entrée en vigueur : 26/08/2013 Date d'entrée du 1er décaissement : 30/12/2013 Date du premier décaissement : 05/01/2014	<b>Source de financement 1</b> : Prêt FAD - 2100150028943 Montants annulés : 329 983 USD Financement supplémentaire : 0. Restructuration : 1. Prorogations : oui.		<b>Source/instrument de financement 1</b> : Prêt FAD - 2100150028943 Délai de décaissement initial : prévu le 01/09/2013. Effectif : Mars 2014 Date initiale de clôture initiale : 31/12/2018 Délai de décaissement révisé : 31 mars. 2022 Date de clôture révisée : 31/03/2023	
<b>Source de financement (UC):</b>	<b>Montant décaissé (montant, UC) :</b>	<b>Pourcentage décaissé (%) :</b>	<b>Montant non décaissé (UC) :</b>	<b>Pourcentage non décaissé (%) :</b>
Source/instrument de financement 1: <b>Don GAFSP</b> (40 MUSD soit 26,06 MUC lors de l'évaluation)	25 848 292	99,18%	213708	0,82%
Source/instrument de financement 2 : <b>Prêt FAD</b> (2 MUC)	1 688400	84,42	311600	15,58

Gouvernement (3,80 MUC) :	4 908 188	130,	0	0
Bénéficiaires (0,46 MUC) :	188 140	40,9	271860	59,1
Autres (exemple, cofinanciers). <i>Si nécessaire, ajouter d'autres lignes :</i>				
TOTAL (32,32 MUC lors de l'évaluation et environ 35,3 MUC à l'exécution)				0
<b>Source de financement (UC) :</b>	<b>Montant engagé (UC) :</b>	<b>Pourcentage engagé (%) :</b>	<b>Montant non engagé (UC) :</b>	<b>Pourcentage non engagé (%) :</b>
Source/instrument de financement 1: <b>Don GAFSP</b>	23455800	99,1	2606200	10
Source/instrument de financement 2 : <b>Prêt FAD</b>	1 782 080	85	300000	15
Gouvernement :	3 799 000	100	0	0
Bénéficiaires :	460 000	100		
Autres (exemple, cofinanciers). <i>Si nécessaires ajouter d'autres lignes :</i>				
TOTAL	29 496 880			
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs : NEANT				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire (MAERSA)				

## D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
<b>Chef de bureau national</b>	M. CHERIF		
<b>Chef de division sectoriel</b>	E. A. SOMADO		
<b>Directeur régional (en tant que président de l'équipe pays)</b>	M.L. AKIN-OLUGBADE		
<b>Directeur Sectoriel</b>	M. FREGENE		

## II Évaluation des performances du projet

### A Pertinence

#### 1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4	Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA Lou-Ma-Kaf) intervient dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine. Son aire d'intervention abrite 1 960 000 habitants <sup>1</sup> et 3 300 000 ruminants <sup>2</sup> . Il intervient dans les zones les plus désertées du pays <sup>3</sup> . Le PASA Lou-Ma-Kaf vise (i) à renforcer la sécurité alimentaire et (ii) à réduire la pauvreté grâce à l'accroissement de la productivité agricole et des revenus dans son aire emprise.

<sup>1</sup> Plus de 15 pour cent de la population nationale et avec une densité d'environ 30 habitants au km<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> 800 000 bovins et 2 500 000 ovins/caprins.

<sup>3</sup> Un indice de pauvreté de 45 à 64%, un taux de malnutrition aigüe globale de 11 à 14%

Le document stratégique de référence était la Stratégie nationale de développement économique et sociale (SNDES 2013-2017), sur laquelle était aligné le DSP 2010-2015 du Sénégal, revu à mi-parcours. La SNDES visait notamment à travers son premier axe, la création d'opportunités économiques et de richesses pour la promotion d'emplois productifs et la transformation structurelle de l'économie. Le développement de l'agriculture, de l'élevage et de l'économie rurale étaient ressortis comme des options prioritaires du fait de forts potentiels de croissance (irrigation, transformation agroalimentaire, modernisation des exploitations, etc.). Au niveau sectoriel, l'intervention du PASA/Lou-Ma-Kaf s'est inscrite dans les orientations stratégiques de la Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) élaborée en 2004 (sécurité alimentaire, résilience aux risques climatiques, accès aux infrastructures, maîtrise de l'eau, etc.). Il s'inscrivait de fait dans les priorités du Plan national d'investissement agricole (PNIA), élaboré en 2010 en lien avec la Politique agricole commune de la CEDEAO. Le PNIA ciblait des interventions spécifiques en matière de maîtrise de l'eau, de lutte contre l'érosion, d'accès aux marchés, activités prises en compte dans le cadre du présent projet. Le PASA-LMK s'alignait aussi avec la stratégie sectorielle du secteur de l'agriculture de la Banque (SSAg 2010-2014) en ciblant les infrastructures agricoles ainsi qu'avec la stratégie à long terme de la Banque (2013-2022) en développant une démarche inclusive à l'endroit spécifiquement des femmes et des jeunes. Les objectifs de développement du PASA-LMK étaient donc parfaitement alignés à ceux des différents documents d'orientations stratégiques.

\* Pour toutes les notations, utiliser l'échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

## 2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4	La Banque avait été sollicitée en juillet 2010 par le gouvernement du Sénégal pour l'accompagner dans l'instruction de la requête du présent projet auprès du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP). Ce choix se justifiait par le fait que la Banque collabore depuis longtemps avec le Sénégal dans le secteur rural en général, et en particulier dans les sous-secteurs de l'élevage et de l'intensification de la production agricole à travers l'irrigation. Elle avait notamment financé de 1992 à 2009, deux projets d'appui à l'élevage (PAPEL I et II) qui ont, entre autres résultats, permis un début de modernisation du secteur et le développement des infrastructures pastorales (mise en place d'unités pastorales, appui à la gestion des forages, amélioration génétique, etc.), et aussi de mieux assoir la réflexion stratégique du sous-secteur de l'élevage. Dans le secteur de la production agricole, la Banque avait financé de 1999 à 2007, le projet de modernisation et d'intensification agricole (PMIA) qui a favorisé l'émergence de fermes modernes avec des périmètres irrigués à partir des eaux souterraines. Elle intervenait également au moment de l'instruction du projet dans la moitié sud du pays à travers deux opérations, le Projet d'appui à la petite irrigation locale (PAPIL) et le Projet d'appui au développement rural en Casamance (PADERCA), qui développaient tous deux des activités axées sur une meilleure maîtrise de l'eau, à partir de petits aménagements hydro-agricoles, et la préservation du capital productif en vue d'accroître la sécurité alimentaire et de favoriser l'émergence de pôles de production. Les résultats du PAPIL, considéré dans le pays et au niveau de la Banque comme un « projet à succès » et un modèle de résilience aux risques climatiques, ont contribué à l'élaboration de la vision nationale pour la valorisation des eaux de surface, 2575 ha de terres aménagés pour la riziculture et le maraichage de bas-fonds. Ces acquis de la Banque, dans les domaines de l'élevage et de la maîtrise des eaux, et en matière d'exécution opérationnelle, ont été mis largement à profit pour la conception du PASA-LMK.

## 3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1- Leçons du passé	1- Il est important de tirer profit des leçons du passé, des acquis des projets en cours et clôturés, tant au niveau des solutions techniques proposées que des modes opératoires retenus. Cela évite certaines erreurs en capitalisant les bonnes pratiques. La conception du PASA-LMK a largement capitalisé des opérations antérieures de la BAD dans le secteur rural, en y intégrant aussi les expériences et innovations réussies d'autres partenaires tels que le PAPIL.	Gouvernement Banque
2- Disponibilité d'études techniques	2- Pour les projets ruraux comportant des activités de travaux d'envergure, il est essentiel de disposer rapidement, et si possible au démarrage des projets, des études techniques et des dossiers d'acquisition. Ceci n'est pas toujours facile à appliquer pour les projets de développement agricole où les sites sont souvent nombreux et dispersés, et retenus à l'issue d'une démarche inclusive consommatrice de temps. Il est alors au moins souhaitable de disposer d'un volant d'activités déjà identifiées et étudiées qui pourront servir à l'ancrage du projet et sa mise en croisière, par capitalisation progressive.	Gouvernement Organe d'exécution

3- Implication des directions techniques	3- le projet a bénéficié de l'implication des directions techniques et agences nationales (DIREL, ANIDA et la DBRELA) qui est essentielle aussi bien pour la formulation du projet que lors de son exécution. Ceci est d'autant plus important pour des projets ayant des activités multisectorielles. Cette approche inclusive favorise l'appropriation et la cohérence des interventions. Cette implication doit aussi être effective lors de la planification, le suivi et l'évaluation.	Gouvernement Organe d'exécution
4- Indicateurs des effets du cadre logique	4- Il convient lors de l'élaboration du cadre logique d'être attentif et réaliste quant aux choix des indicateurs et valeurs cibles retenues, notamment pour les effets globaux, car ils serviront de tableau de bord tout au long du projet. Les données mentionnées doivent être étayées par une bonne connaissance de la situation de base et se rapporter aux zones d'intervention. L'actualisation de la situation de référence, réalisée au démarrage du projet, peut aussi permettre au besoin d'affiner les indicateurs retenus. Le PASA LMK disposait d'un CL clair et réaliste.	Banque Gouvernement Organe d'exécution

## B Efficacité

### 1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

Commentaires
<i>Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.</i>
<p>Le projet dont la durée prévue était de cinq ans s'est déroulée sur une période de huit ans et a touché les régions de Louga, Matam et Kaffrine. Il a été structuré autour de trois composantes principales : (A) <u>Développement des infrastructures agricoles et d'élevage</u> : Les activités intégrées à cette composante ont permis de développer de façon participative, des infrastructures agricoles et d'élevage destinées à favoriser la sécurisation, l'accroissement, le stockage, la commercialisation et la consommation des produits végétaux et animaux. Des interventions ciblées ont notamment été menées dans le domaine de l'hydraulique agricole (2.575 ha bas-fonds, 390 ha périmètres irrigués autour de forages, 60 ha de jardins maraîchers, etc.) et pastorale (15 forages pastoraux, 8 mares, etc.), ainsi que pour le désenclavement par la construction de pistes rurales (127 km). (B) <u>Appui à la mise en valeur et renforcement des capacités</u> : Cette composante s'est attachée à renforcer les dispositifs de vulgarisation, d'appui-conseil au niveau des sites aménagés, de création d'emplois pour les jeunes au niveau de 34 fermes, d'organisation des producteurs (agriculteurs et éleveurs), de transformation et de mise en marché des produits. Les femmes ont été prises en compte dans toutes les activités (riziculture, maraîchage, petit élevage, lait, etc.), ce qui a permis un accroissement significatif de leur autonomisation et revenu. Sur les 390.000 personnes touchées par le PASA, 60% (234.000) sont des femmes. Il s'est agi aussi de renforcer les capacités des institutions publiques, privées et communautaires du secteur agricole pour assurer une gestion efficiente et durable des infrastructures et des filières de production concernées, et en intégrant aussi la sensibilisation aux pratiques résilientes. Et (C) <u>Gestion du projet</u> : Cette composante comporte l'ensemble des activités de coordination et de suivi du projet dont celles relatives aux acquisitions, à la gestion administrative et financière, au suivi-évaluation et à la communication. Elle a permis d'assurer une conduite efficace du Projet, avec le souci de rendre compte et de capitaliser.</p>

### 2. Établissement de rapports sur les effets

Les indicateurs retenus sont ceux issus du cadre logique du projet établis lors de l'évaluation. Ils ont été légèrement ajustés à l'issue de l'actualisation de la situation de référence réalisée en 2014 et ont été ramenés au niveau zonal (3 régions d'intervention). Les valeurs entre parenthèses correspondent aux valeurs initiales du rapport d'évaluation et qui ont fait l'objet d'ajustements.

-Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année) (A)	Valeur la plus récente (B)	Cible visée (C) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) [(B-A)/(C-A)]	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
--	----------------------------	----------------------------	---	---	---	--

<b>Effet 1: Augmentation des productions agricoles et animales</b>						
Accroissement de la production céréalière (tonnes/an)	34.487 tonnes 0,99 T/HA	38 987 Tonnes 2.7 T/Ha	43 987 Tonnes 3,9 T/HA	112% 134%	E1-1 : Production rizicole au niveau zonal (ISC) (2013) : 34.487 tonnes E1-2 : Rendement moyen de la production rizicole	
Accroissement de la production maraîchère (tonnes/an)	0 0	38 769 Tonnes (soit 12600 T/an de 2015 à 2021) : 5%	775.000 Tonnes (13.000 T/an) 10% par an	970% 50%	E1-3 : Production maraîchère au niveau zonal (ISC) (ND en 2013) E1-4 : Taux d'augmentation de la production maraîchère dans la zone PASA : 0% (2013)	
Accroissement de la production de viande (tonnes)	201.558 tonnes 6.081.000	201 558	211 858 tonnes 6 781 337	0% :9,6%	E1-5 : Production de viande nationale et abats 2013) est de 201558T :: E1-6 : Nombre de têtes des petits ruminants (Ovins) est de 6081000 têtes 2013) ::	
Accroissement de la production de lait collecté	217 millions de litres dont 87 dans la zone du Projet	222 648 000 litres	1,04 millions litre	19,44%	Production nationale de lait collectée	
<b>Effet 2: Accroissement des revenus</b>						<b>oui</b>
Producteurs des bas-fonds (FCFA/an)	75.000 FCFA	80 .000 FCFA	325.000 FCFA	50%	Revenus des producteurs de bas-fonds	
Femmes des jardins maraîchers (FCFA/an)	40.000 FCFA/an	100.000 FCFA	160.000 FCFA	62%	Revenus des femmes des jardins :	
Femmes et jeunes installés sur les fermes	0	135.000 FCFA	1,9 à 2,1 millions FCFA (1,9 à 3,1 millions FCFA)	32%	Revenus des femmes et jeunes sur nouvelles fermes	
<b>Notation</b> (voir méthodologie EER)*	<b>Compte-rendu descriptive</b>					
4	Les effets attendus du projet, en matière d'accroissement de la production et d'augmentation des revenus qui engendrent la création d'emplois ont été globalement atteints. Les diverses enquêtes conduites lors de l'exécution et à la fin du projet ont toutes montré une amélioration très sensible de la disponibilité en produits agricoles et d'élevage, et un accroissement des revenus des populations grâce à la dynamisation des zones de production autour des zones aménagées. Les 22 bas-fonds aménagés dans la région de Kaffrine ont notamment permis une production cumulée de plus de 9000 tonnes en 2022 pour 15.000 riziculteurs. La riziculture de bas-fond a contribué à l'amélioration des conditions de vies avec la réduction des dépenses liées à l'achat de riz. Les productions hivernales de riz de bas-fonds couvrent en moyenne les besoins alimentaires sur 7 mois, pour des ménages moyens de 6 à 9 personnes. Les 34 fermes exploitant l'eau souterraine ont permis à 1.045 producteurs d'emblaver 373 ha pour une production de 6.800 tonnes. La production laitière a augmenté au niveau des coopératives appuyées (04), passant de 20 litres par jour en moyenne en 2014, à 70 litres par jour en 2022. Les différents appuis apportés au développement de la filière laitière (étables, insémination, motofaucheuses, petits équipements, etc.) ont permis aux bénéficiaires, pour la plupart des femmes, de se procurer mensuellement des revenus variants entre 75.000 et 225.000 FCFA soit une augmentation de 80%. Au niveau des nouvelles bergeries, les enquêtes ont montré que les revenus variaient entre 50.000 et 350.000					

FCFA par an et par bénéficiaire. On peut donc dire que le projet a contribué de manière satisfaisante à l'accroissement des productions et revenus, et à la création d'emplois.

### 3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
<b>Composante A : Développement des infrastructures agricoles et d'élevage</b>					
<b>Infrastructures agricoles</b>					
Bas-fonds rizicoles aménagés (ha)	2575	1.600	154	Concerne la région de Kaffrine. Redynamisation de la riziculture.	
Terres traitées par techniques CES/DRS	527	300	176	Protection de bas-fonds dans la région de Kaffrine, en lien avec l'IREF.	
Centres de groupage construits	5	5	100		
Jardins maraîchers féminins aménagés	60	60	100		
Fermes 5 ha à excédent de débit (90 ha)	70	90	78	Retards enregistrés du fait de la résiliation de certains contrats.	
Fermes 20 ha avec nouveaux forages aménagés (360 ha)	320	360	89	Appropriation des fermes à renforcer.	
Pistes rurales et bretelles d'accès réalisées	41	60	68		
<b>Infrastructures d'élevage</b>					
Forages pastoraux foncés	10	10	100	Derniers chantiers achevés en 2019.	
Forages pastoraux existants réhabilités	8	8	100		
Mares aménagées	8	7	114		
Parcs à vaccination construits	60	30	150		
Points de vente d'aliments bétail construits	13	12	108	Dotation initiale de 840 tonnes d'aliment bétail.	
Hangars de stockage de fourrage construits	25	25	100	Infrastructures complémentaires des 18 motofaucheuses mises en place.	
Pistes pare-feu aménagées (km)	1938	500	387	Succès de l'opération grâce à la collaboration avec la DEFCCS	
Pistes rurales réalisées	125	120	100	Désenclavement du ranch de Dolly et amélioration des échanges entre zone sylvopastorale et bassin arachidier.	
Chèvres/bergeries améliorées	121	120	101	Exploitation effective. Derniers poulaillers (23) et bergeries (33) réceptionnés en septembre 2019	
Poulaillers installés	100	60	167		
Ss-total Composante A					
<b>Composante B. Appui à la mise en valeur et renforcement des capacités</b>					
<b>Agriculture</b>					

Comités de gestion d'infrastructures hydro-agricoles formés	217 Dont 25% de femmes	125 dont 25% de femmes.	174	Accompagnement assuré par des opérateurs de proximité (cabinet) et par ANIDA pour les fermes.
Agriculteurs techniquement appuyés et conseillés	17.000	10.500 dont 5.600 femmes.	162	
Petites unités de transformation mises en place	180	64	281	
<b>Elevage</b>				
ASUFOR mises en place et dynamisées	11	25	44	
UP en zone sylvopastorale accompagnées	25	25	100	UP mises en place par le CSE et liens établis avec projets FAO et AVSF.
Relais vaccinateurs de volaille formés	1.500	1.500	100	
Eleveurs ayant bénéficié d'appui-conseil	36.908	19.700	187	Suivi et appui-conseil assuré par les agents de la DIREL qui ont été appuyés.
Complémentation aliments pour bétail appuyée (tonnes)	205	840	24	
Mini-laiteries appuyées	2	2	100	L'indicateur cible initial (10) avait été revue à la baisse (2) au démarrage du projet.
Ss-total Composante B				
<b>Notation</b> (voir méthodologie EER)*	<b>Compte-rendu descriptive</b>			
4	<p>Malgré quelques retards au démarrage, le PASA-LMK a atteint à sa clôture un taux de réalisation de plus de 99% par rapport aux objectifs Initiaux, et la plupart des activités des différents volets ont pu être menées à terme, dans un contexte d'éloignement parfois difficile et marqué aussi par la difficulté pour certaines entreprises de tenir les délais. La performance du projet est donc très satisfaisante. Une attention particulière doit cependant toujours être portée à la durabilité des infrastructures réalisées et à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement nécessaires.</p> <p>Le projet s'exécute bien. Les indicateurs d'effets ont été largement dépassés, l'accent sera mis sur la valorisation des réalisations et le renforcement des capacités des bénéficiaires pour la durabilité des acquis</p>			

#### 4. Notation de l'Objectif de développement (OD)

<b>Notation de l'OD</b>	<b>Compte-rendu descriptive</b> (longueur maximale indicative: 250 mots)
4	<p>L'objectif sectoriel du projet était de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Son objectif spécifique était de contribuer à l'accroissement durable des productions végétales et animales, ainsi qu'à l'amélioration des revenus des petits producteurs et des femmes en particulier, dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine. Au terme du projet, on peut affirmer que ces objectifs ont été atteints au niveau des trois zones d'intervention. La sécurité alimentaire est davantage assurée, grâce notamment à une production renforcée par une meilleure disponibilité et maîtrise des eaux de surface et souterraines. Certaines zones ont été désenclavées, grâce à la réalisation des 125 kilomètres de pistes. Des pôles de développement ont vu le jour grâce aux infrastructures mises en place et à la promotion des chaînes de valeur associées. Les différentes missions (Gvt, BAD, GAFSP, etc.) et enquêtes effectuées sur le terrain ont toutes relevé la satisfaction globale des bénéficiaires et l'amélioration de leur condition de vie. Le projet a contribué de manière significative à l'atteinte des objectifs de développement qui lui étaient assignés.</p> <p>Le PASA/Lou-Ma-Kaf déroule les activités des 3 volets, et a réalisé l'essentiel des activités prévues par le don principal. Des performances sont enregistrées à la satisfaction des bénéficiaires, des partenaires et des autorités locales et administratives concernées. Les principaux objectifs quantitatifs du projet sont atteints</p>

voire dépassés. Les économies faites sur certaines lignes budgétaires ou sur le change ont permis de renforcer certains résultats (agrobusiness, bas-fonds, fermes).

#### 5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
19.700 producteurs touchés répartis dans les aménagements de fermes, bas-fonds et périmètres maraichers réalisés par le volet eaux souterraines et le volet eaux de surface. 36586 éleveurs bénéficiaires	30.000 agro-éleveurs touchés directement dont 13.000 femmes et 5.000 jeunes	187%	22 514 femmes qui représentent 40% des bénéficiaires	Agriculteurs Éleveurs
Plus de 390 000 personnes	390.000 personnes bénéficiant des retombées	100%	156 000 femmes (40%)	Population rurale

#### 6. Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
Fixation des populations dans les terroirs	L'intervention diversifiée du projet a permis une dynamisation des zones concernées induisant une baisse sensible de l'exode rural. Plus de 70% des agriculteurs installés dans les nouvelles fermes sont des jeunes de 18 à 35 ans et la majorité d'entre eux ont décidé de ne plus quitter le village en quête de travail.	positif	élevé
Meilleure intégration des territoires	La création des pistes par le projet, en complémentarité à l'intervention d'autres partenaires, a favorisé les échanges entre la zone sylvopastorale et le bassin arachidier, développant ainsi une meilleure intégration agriculture/élevage. Cela s'est notamment traduit par une baisse significative du prix de la fane d'arachide en zone sylvo- pastorale.	positif	moyen
Evolution de Kaffrine en bassin agricole	La zone de Kaffrine, grâce au développement des bas-fonds rizicoles et des fermes, tend à devenir un véritable bassin agricole (diversification des cultures au-delà de l'arachide). De manière inattendue, le maraichage s'est fortement développé dans les bas-fonds aménagés. Il est à souligner aussi dans cette zone, le rôle important joué par certaines digues construites par le projet, en matière de récupération de terres salées et de désenclavement.		
Implication de nouveaux partenaires	L'approche intégratrice du projet a permis de nouer des partenariats fructueux avec des partenaires présents dans la zone d'intervention. Ceci a eu pour effet de mutualiser certaines activités et d'apporter des appuis complémentaires. On citera notamment sans être exhaustif : (i) le partenariat avec l'ACMU qui a permis à 11240 producteurs rizicoles d'être enrôlés dans des mutuelles de santé dont 90% de femmes ; et (ii) les collaborations avec AVSF et la FAO qui ont permis une densification du dispositif d'animation et aussi le renforcement des actions en matière de résilience.	positif	moyen

## 7. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
1- Bonne fiabilité technique des nouvelles infrastructures	1- Recours à des techniques éprouvées, adaptées aux conditions locales et répondant à des besoins réels exprimés. Etudes techniques préalables indispensables. Importance de la qualité d'exécution à travers un contrôle strict des travaux. Suivi nécessaire pendant et après la mise en service.	Banque Gouvernement Organe d'exécution
2- Gestion et maintenance des infrastructures assurées	2- Accompagnement indispensable dans le temps pour la gestion des nouvelles infrastructures. Implication nécessaire des services techniques et des bénéficiaires à toutes les étapes. Attention à porter aux charges d'exploitation et à l'amortissement du matériel, notamment pour les fermes agricoles équipées de forages. Mise en place de fonds de maintenance, financés et gérés par les usagers. Formation des gestionnaires.	Gouvernement
3- Démarche inclusive et participative mise en œuvre	3- Implication nécessaire de toutes les parties prenantes. Qualités d'écoute et de dialogue nécessaires. Flexibilité recommandée pour répondre au mieux aux besoins exprimés. Disponibilité de lignes budgétaires permettant de répondre à certaines initiatives émergeant lors de la mise en œuvre. Développement de partenariats et mutualisation des moyens. Possibilité d'ajustements argumentés lors de l'exécution, et de révision de la LBS en particulier lors de la revue à mi-parcours.	Organe d'exécution Banque
4- Mesure effective des effets et résultats	4- Robustesse des indicateurs du cadre logique. Mise en place de mécanismes efficaces pour collecter les informations pertinentes, fiables et désagrégés par sexe (nombre de bénéficiaires, volume des productions, nombre d'emplois créés, etc.). Implication des partenaires pour la mesure des effets et produits.	Organe d'exécution Partenaires

## C Efficience

### 1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d'exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation *
60 mois	99 mois	0,6	3

#### Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Le projet a connu des lenteurs à son démarrage liées notamment au processus d'acquisition et à la préparation des dossiers d'appel d'offres. Certaines infrastructures ont toutefois pu être réalisées dès les premières années, à travers un programme d'ancrage, et ont permis au projet d'asseoir sa crédibilité. Certains travaux ont été retardés par la faible capacité organisationnelle et financière des entreprises recrutées. En particulier, le volet eaux souterraines a accusé d'importants retards à cause de la résiliation nécessaire de plusieurs contrats. La prorogation de la date de clôture du projet jusqu'au 31 mars 2023 a permis de terminer les derniers travaux, de consolider les acquis et de poursuivre les efforts en vue de la valorisation durable des aménagements, des infrastructures et équipements mis en place.

### 2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation *
99	99	1	4

#### Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Le projet a été réalisé avec satisfaction, en atteignant pratiquement tous les objectifs fixés et en les dépassant parfois, et ce dans les limites du budget alloué. Le gain de change enregistré au niveau du don GAFSP au cours de l'exécution du projet a même permis un reliquat de plus 5 millions UC. Certains ajustements ou élargissements opérationnels, parfois traduits par de nouvelles activités

(lutte contre Ebola, partenariat ACMU, entrepreneuriat agricole, épargne-crédit, etc.), ont pu être réalisés sans grandes incidences budgétaires. Tous les audits annuels des comptes du projet ont été réalisés dans les délais et ont relevé une utilisation efficiente des ressources financières.

### 3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation *
21%	16%	4

#### Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative : 250 mots)

L'analyse économique a été réalisée en utilisant la méthode des prix de référence, et basée sur la comparaison entre la situation «sans projet» et la situation «avec projet». Tous les coûts d'investissements du projet, ainsi que les charges d'exploitation ont été pris en compte, et estimés sur la base des prix économiques. Pour ce qui est des avantages du projet, ont été pris en compte, la production de riz (décortiqué), les produits maraîchers, la production de lait, la viande bovine et ovine/caprine, et la viande de volaille. Sur la base des hypothèses définies, le taux de rentabilité économique (TRE) du projet était estimé lors de l'évaluation à 21%.

Le TRE est très satisfaisant car une partie des bénéfices n'a pas pu être quantifiée et que le PASA LOUMAKAF cible des catégories de population à conditions précaires, relativement défavorisées et vivant dans des zones vulnérables du point de vue de l'accès aux ressources et qui sont handicapées par les niveaux élevés des coûts de transaction. De même, d'autres bénéfices non tangibles n'ont pas été considérés. Il s'agit en particulier de l'amélioration des conditions de vie, d'hygiène, et de régime alimentaire des populations concernées. Les mares pastorales (8), les forages pastoraux (18) ont permis l'abreuvement du bétail surtout dans le département de Linguère. Ceci a permis de ralentir la transhumance qui a un coût très élevé mais également de réduire considérablement les dépenses en eau.

### 4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER ). (longueur maximale indicative : 500 mots)
3	<p>L'état d'exécution du Projet a été jugée satisfaisant. Il a été mis en œuvre conformément aux règles de procédures de la Banque et de l'état du Sénégal. L'état d'avancement de l'exécution a été évalué dans chacune des 3 catégories principales suivantes :</p> <p><b>i) Conformité aux engagements :</b></p> <p>-<u>Conditions du projet</u> : Le Gouvernement s'est acquitté avec diligence des conditionnalités liées au financement. La mise en vigueur du projet est intervenue dans des délais relativement courts (2 mois pour le don GAFSP et 4 mois pour le prêt FAD), tout comme la satisfaction des conditions au premier décaissement (8 mois pour les deux sources de financement). Les deux « autres conditions » ont également été satisfaites.</p> <p>-<u>Sauvegardes environnementales</u> : Le projet catégorisé 2 avait fait l'objet d'une EIES et d'un PGES. Le CSE et la DEEC ont assuré respectivement le suivi et la surveillance environnementale du projet. Le protocole entre le PASA-LMK et la DEEC a été signé tardivement, mais le quitus environnemental a pu être délivré. Le PGES a fait l'objet d'une actualisation et a été validé par la DEEC à travers un arrêté. Les mesures d'atténuation des impacts négatifs ont été mises en œuvre, tout comme une surveillance de la qualité des eaux. En outre, le projet a réalisé des travaux de protection de l'environnement et des activités de résilience au changement climatique (travaux CES/DRS, pare-feux, brise vent, économie d'eau, recours à l'énergie solaire, etc.).</p> <p>-<u>Audit</u> : Tous les rapports d'audit (2014 à 2021) ont été validés par la Banque. Les audits externes des comptes du projet ont été réalisés et transmis dans les délais. Les différentes recommandations des audits ont été globalement suivies par le Projet. L'audit de clôture du dernier exercice 2022 interviendra au cours du premier semestre 2023 et sera réalisé par l'auditeur en charge des deux derniers audits 2021 et 2022.</p> <p><b>ii) Les systèmes et procédures du Projet :</b></p> <p>-<u>Passation des marchés</u> : Au total, depuis le début du projet, 8 PPM ont été élaborés et mis en œuvre avec 218 acquisitions effectuées et 297 contrats signés pour un montant de 21 292 025 354 FCFA, soit 85% du financement global du projet. La majorité des acquisitions prévues a été faite conformément aux procédures édictées par le bailleur et le Code des Marchés Publics et code de procédures du Projet. Des dispositions ont été prises pour la</p>

	<p>résiliation de certains contrats du volet hydraulique souterraine. Un suivi rapproché des dossiers par l'UGP a permis de réduire au mieux les délais dans le processus d'acquisition.</p> <p>-<u>Gestion financière</u> : Un manuel de procédures administratives, comptables et financières a été élaboré par le projet et approuvé par la Banque dès 2014, puis révisé et mis à jour en 2017. Le projet a aussi été doté d'un système comptable informatisé qui a permis la production des états financiers et qui était lié au système de suivi-évaluation du projet.</p> <p>-<u>Suivi et évaluation</u> : Le projet a mis en place un système informatisé de suivi-évaluation, intégrant les aspects financiers et programmatiques, et assorti d'un guide de suivi-évaluation. Il comprend une base de données relationnelles et géo référencées permettant la saisie et le traitement des données de base par le niveau décentralisé et leur consolidation au niveau central. Un tableau de suivi de près de 50 produits a fait l'objet d'un renseignement régulier. Plusieurs enquêtes de terrain ont été organisées pour mieux apprécier les effets et impacts du projet. Le CSE a également appuyé le projet pour la mise en place d'un SIG pour localiser les réalisations du projet. Le projet a fourni régulièrement ses rapports d'activité trimestriels et annuels. Le comité de pilotage s'est réuni chaque année de manière décentralisée et a formulé des recommandations pertinentes pour la mise en œuvre des activités et pour une plus grande cohérence avec les stratégies sectorielles nationales.</p> <p>-<u>Communication</u> : Un plan de communication a été élaboré au démarrage du projet. Le projet a développé divers supports de communication et de capitalisation (logo, plaquette, site Web, signalétique, couverture médiatique, films, fiches, etc.) qui lui ont permis d'avoir une bonne visibilité.</p> <p><b>iii) Exécution et financement du projet :</b></p> <p>-<u>Décaissement</u> : Le taux de décaissement global s'élève à plus 99%, , la quasi-totalité des activités prévues a été réalisée...</p> <p>-<u>Engagement budgétaire</u> : Le taux d'engagement est de 99%, traduisant les activités résiduelles contractées et en cours d'achèvement. Cela concerne notamment le travaux de génie civil autour de 4 forages.</p> <p>-<u>Financement de contrepartie</u> : Le montant décaissé au titre de la contrepartie prévue à l'évaluation pour le Gouvernement (3 799 000 UC) a été décaissé à plus de 130% des prévisions initiales ce qui témoigne de l'engagement de l'Etat pour soutenir le projet. Il est à noter toutefois certains retards dans la libération des fonds (salaires) qui ont parfois généré des difficultés au niveau du personnel concerné. Concernant la contrepartie des bénéficiaires, elle est estimée à 460 000 UC <u>Les observations de terrain laissent cependant à penser que l'évaluation de cette contribution a été sous-estimée.</u></p>
--	--

## 5. Enseignements tirés relativement à l'efficacité

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1- Professionnalisme et qualification de l'organe d'exécution	1- La mise en œuvre efficiente des ressources et moyens du projet exige un personnel qualifié et expérimenté au niveau des organes d'exécution, comme cela a été le cas pour le PASA-LMK. Il est donc indispensable que le recrutement ou la désignation du personnel des projets soit fait de manière rigoureuse et transparente, sur la base de profils de poste bien établis.	Gouvernement
2- Longueur du processus d'acquisition	2- Les délais enregistrés dans la passation des marchés représentent les principales causes des retards relevés lors de l'exécution des projets. Outre la disponibilité des dossiers d'acquisition, il convient aussi de réduire les délais de traitement au niveau national et au niveau de la Banque (pour certains avis). Une anticipation constante, une décentralisation accrue des processus et le recours aux procédures des Pays sont de nature à réduire les délais. Lors de l'exécution des contrats, notamment ceux relatifs aux travaux, il convient aussi d'être attentifs au respect des délais contractuels et au besoin engager des résiliations.	Gouvernement Organe d'exécution Banque
3- Importance de l'opérationnalité des systèmes de suivi évaluation	3- Les systèmes de suivi-évaluation des projets doivent être simples de conception et d'utilisation, rapidement opérationnels et permettre de suivre l'ensemble des activités et d'alerter à temps sur les faiblesses opérationnelles. Ils doivent aussi assurer de manière réaliste et efficiente, une collecte périodique des données, désagrégés par sexe, du niveau d'atteinte des indicateurs du cadre logique.	Organe d'exécution
4- Variation du taux de change	4- La variation du taux de change de la source de financement (cas pour le PASA-LMK du financement GAFSP en USD) peut constituer une contrainte lors de	Gouvernement Banque

	l'exécution par un amoindrissement des ressources et/ou des règlements. Pour limiter les risques vis-à-vis des contractants, il y a lieu de privilégier les contrats en monnaie locale, de raccourcir les délais d'exécution des dépenses, et au besoin de mettre en place au niveau national, un mécanisme de compensation pour les prestataires pénalisés.	
5- Respect des mesures nationales en matière de sauvegarde environnementale	5- Tout projet se doit d'être en conformité avec les dispositions nationales prévues en matière de sauvegarde environnementale et sociale, tout en respectant les exigences de la Banque en matière d'EIES et de PGES. Cela exige donc des mécanismes et moyens appropriés aptes à assurer un respect des clauses et calendriers d'instruction.	Gouvernement Banque

## D Durabilité

### 1. Viabilité financière

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	La viabilité financière au terme du PASA-LMK repose notamment sur la capacité de recouvrement des coûts liés à la maintenance des infrastructures et aménagements réalisés. Les ouvrages hydro-agricoles des bas-fonds rizicoles requièrent une surveillance régulière et peuvent nécessiter selon les saisons et l'importance des crues, des travaux de confortement. Les comités de gestion mis en place ont été sensibilisés sur ces aspects et la DBRLA assure un suivi des ouvrages qui ont été géo-localisés. Au niveau des forages agricoles et pastoraux, des dispositions ont également été prises pour la sensibilisation et une prise en charge des coûts de fonctionnement, de même que pour la formation des gestionnaires et conducteurs de forage (OFOR). Des équipements de dépannage ont également été fournis au niveau des fermes qui ont aussi bénéficié de divers appuis donc ceux pour l'établissement des plans d'affaires. Un suivi régulier par les services techniques compétents est globalement nécessaire pour suivre et dynamiser les structures mises en place, de même que la poursuite du renforcement des capacités. L'implication de structures nationales pérennes au cours de l'exécution (ANIDA, DBRLA, DIREL, OFOR) doit permettre la poursuite des actions de suivi au terme du projet.

### 2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
3	Les activités du projet ont été mises en œuvre par trois agences étatiques existantes, dont une partie du personnel a été mobilisée pour les besoins du projet : (i) Direction de l'élevage (DIREL) pour ce qui concerne les activités du volet élevage, (ii) Agence nationale d'insertion et de développement agricole (ANIDA) pour la mise en place des fermes, à partir de l'utilisation des eaux souterraines, et (iii) Direction des bassins des rétentions et lacs artificiels (DBRLA) pour ce qui concerne l'aménagement de bas-fonds et les activités connexes. Ce montage constitue un gage d'une meilleure durabilité des actions mises en œuvre et a permis une plus grande cohérence sectorielle dans les interventions. Ces structures ont pu bénéficier de l'appui du projet, sur différents plans (logistique, équipement, fonctionnement, formation, recrutement de personnels, etc.) ce qui a renforcé leurs capacités globales d'intervention. Par ailleurs, différents services techniques de l'Etat (eaux et forêts, hydraulique, forage, agriculture, environnement, etc.), à travers de nombreux protocoles et conventions, ont été étroitement associés à la mise en œuvre du projet et ont aussi bénéficié d'appuis et d'un renforcement de leurs capacités. Le projet, à travers sa seconde composante, a appuyé à différents niveaux le renforcement des capacités locales et nationales, des éleveurs et des producteurs, y compris les jeunes et les femmes. Le projet a apporté une contribution significative au renforcement des capacités institutionnelles apte à garantir dans le temps les avantages liés au projet.

### 3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	Le projet s'est efforcé de développer une démarche participative impliquant en premier lieu les bénéficiaires et acteurs locaux. Le projet a su nouer des partenariats avec d'autres projets et institutions (AVSF, FAO, PAM, etc.), et soutenir des initiatives synergiques permettant d'amplifier l'impact de ses interventions. Au niveau des trois régions concernées, les autorités politiques, administratives et coutumières ont été associées étroitement à l'intervention du PASA-LMK et ont contribué à l'information et la sensibilisation des bénéficiaires. Le secteur associatif et privé a aussi été impliqué dans de

	nombreuses activités. De nombreuses ONG nationales ont été parties prenantes de l'exécution et de l'accompagnement des activités. L'ensemble de ces dispositions doivent concourir à une meilleure appropriation par les bénéficiaires, devant garantir la préservation et la bonne gestion des produits du projet. Cela exigera aussi de la part du Gouvernement et des services techniques régionaux concernés une attention soutenue. Ceci demeure toutefois un défi pour l'avenir, sans la garantie de ressources extérieures spécifiques dédiées pour cet accompagnement.
--	--

#### 4. Durabilité environnementale et sociale

Notation *	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	De par sa portée et ses incidences environnementales et sociales largement positives, le PASA/LMK a été classé en catégorie environnementale II de la Banque. Les impacts potentiels directs et indirects engendrés par les infrastructures réalisées dans ce projet ont été maîtrisés. Le CSE et la DEEC ont assuré respectivement le suivi et la surveillance environnementale. La collaboration du projet avec l'AVSF et la FAO a abouti au financement de 2 projets par le FFEM et le FEM. Ces programmes ont renforcé la prise en charge des questions liées aux changements climatiques dans la zone d'intervention du projet. Le projet a par ailleurs développé des actions de protection de l'environnement et du milieu naturel : 1538 kilomètres de pare-feux, 527 hectares de superficie traitée par CES/DRS. Il est à noter au plan des changements climatiques locaux, que la création de petits plans d'eau (mares, bas-fonds) et le développement des plantations (brises vents, agroforesterie) entrepris dans le cadre du projet, ont une influence globalement bénéfique sur la température et l'humidité autour des périmètres et zones aménagés.

#### 5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
1- Prise en charge effective des charges récurrentes des infrastructures réalisées	1- Privilégier les techniques simples et éprouvées. Encourager le recours à l'énergie solaire quand cela est possible (éclairage bâtiment, chaîne du froid, etc.). Solliciter la contribution des bénéficiaires avant toute intervention, sous forme physique ou financière, pour favoriser l'appropriation et la mise en place de fonds d'entretien. Anticiper les modes de gestion des infrastructures collectives réalisées et impliquer le secteur privé et la société civile dans la gestion des infrastructures de production et de transformation. Assurer la formation du personnel des organes de gestion mis en place. Anticiper les mécanismes de retrait du projet, incluant l'octroi de pièces de rechange, et prévoir au niveau des Etats des allocations budgétaires adéquates en direction des services techniques en charge des infrastructures et zones concernées.	Gouvernement Organe d'exécution
2- Poursuite du suivi et de l'accompagnement des nouvelles structures mises en place	2- Impliquer les services techniques locaux pour assurer une parfaite implication. Promouvoir des mécanismes de financement par l'Etat, pour l'accompagnement des bénéficiaires au-delà de la durée du projet. Intégrer certaines activités de projets clôturés dans le champ d'action de nouvelles opérations.	Gouvernement Bailleurs

### III Performances des parties prenantes

#### A Pertinence

##### 1. Performance de la Banque

Notation *	Compte-rendu descriptif sur la performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
4	La performance de la Banque a été évaluée par l'emprunteur et jugée très satisfaisante d'après les critères suivants : (i) <i>Prévention et résolution des problèmes du projet</i> : Lors des missions de supervision et des rencontres périodiques, la Banque a discuté avec les autorités gouvernementales et le projet, des problèmes posés, et a toujours formulé des recommandations pour surmonter les contraintes identifiées. La présence du bureau de la Banque au Sénégal et du Task Manager a grandement facilité la résolution à temps des problèmes posés.

(ii) *Enseignements tirés des autres projets* : La conception du projet a largement pris en compte les enseignements tirés des projets précédents de la Banque réalisés dans le secteur (PMIA, PAPEL, PAPIL, PADERCA, etc.) tant au niveau technique qu'opérationnel. La contribution des autres PTFs, dans le cadre de l'élaboration de la requête GAFSP puis de l'évaluation du projet, a également permis de capitaliser les meilleures pratiques.

(iii) *Participation des parties prenantes*: L'approche retenue pour la mise en œuvre du Projet a été participative à toutes les étapes (diagnostic, planification) et a reposé notamment sur la responsabilisation et la participation des communautés aux différentes actions et activités du projet. Les services de l'Etat ont largement été impliqués.

(iv) *Sur le plan fiduciaire et de sauvegarde* : L'accord de prêt a clairement indiqué les dispositions fiduciaires à respecter par la mise en place d'outils de gestion performante tels que l'utilisation de logiciel de gestion comptable et l'élaboration d'un manuel de gestion administrative, financière et comptable. La Banque a veillé à la mise en place et à la fonctionnalité de ces outils. Elle a été vigilante quant aux recommandations des auditeurs. En matière de sauvegarde environnementale, la Banque s'est régulièrement assuré du respect des dispositions prévues en matière de suivi et surveillance environnementale.

(v) *Système de suivi et évaluation du projet* : L'opérationnalisation du système SE mis en place au niveau du projet a permis à la Banque de disposer et d'exploiter les données relatives aux indicateurs, aux rapports périodiques, ainsi qu'en matière de communication.

(vi) *Supervision de la Banque* : la Banque a effectué des missions régulières de supervision (8 au total soit une moyenne de 2 fois par an) avec des équipes plus ou moins étoffées. Les supervisions de la Banque ont toujours abouti à des recommandations constructives pour l'amélioration de l'efficacité des actions du projet. En plus des missions de terrain, le projet a pu bénéficier de contacts réguliers avec le chargé de projet basé à COSN, de même qu'avec les experts en charge des acquisitions, de la gestion financière et des décaissements. Cette proximité a indéniablement facilité la gestion du projet et la résolution des problèmes posés.

(vii) *Réponse aux requêtes du projet* : la Banque a répondu aux diverses requêtes du projet dans les délais requis, même si des retards ont parfois été constatés dans le traitement des demandes de décaissement.

**Commentaires à insérer par la Banque sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)**

La Banque a pu accompagner efficacement le Gouvernement du Sénégal dans la formulation d'une requête auprès du GAFSP, permettant l'octroi d'un don de 40 millions d'USD. Elle a mobilisé une forte équipe et a participé à la conception du projet en mettant à profit ses expériences antérieures dans le pays et dans la sous-région. Elle a veillé, au niveau national, à l'intégration des départements sectoriels concernés (DBRLA, DIREL, ANIDA) pour la conception et la mise en œuvre. Elle s'est assurée de la participation des autorités locales et des bénéficiaires dans la définition des activités et infrastructures. Le projet a fait l'objet d'un suivi régulier de la Banque, avec des missions de supervision et de suivi périodiques. La Banque a aussi favorisé le développement des activités d'entreprenariat agricole, pour mieux intégrer la dynamique impulsée par le projet. Les dispositions fiduciaires ont été suivies par la Banque dans le cadre des audits financiers. La Banque s'est acquittée avec efficacité du mandat de gestion des fonds GAFSP, en rendant compte régulièrement de l'utilisation des ressources mises à disposition. La performance de la Banque est jugée très satisfaisante.

Questions clés (liées à la performance de la Banque, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés
1- Supervisions et suivi de la Banque	1- Réaliser des supervisions périodiques avec des équipes pluridisciplinaires et assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre des recommandations. La présence du TM et des différents experts (acquisitions, finance, décaissement) à Dakar a grandement contribué à renforcer le suivi du projet. La Bonne coordination entre la Banque et la DCEF a permis aussi un bon suivi de la mise en œuvre.
2- Changements de task managers	2- Réduire au strict minimum les changements des task managers et prévoir une véritable passation entre les intéressés afin d'assurer une bonne continuité. Le PASA-LMK n'a pas trop souffert de ce problème car la rotation a été limitée (3 TM) et la transition assurée (nouveau TM = ancien alternate).
3- Systèmes de suivi-évaluation et communication	3- S'assurer de l'efficacité rapide des dispositifs de suivi-évaluation et du renseignement périodique des indicateurs. Veiller à la désagrégation selon le sexe et à la cohérence des données collectées pour les indicateurs et s'assurer que la mesure des impacts et effets est effective. Promouvoir les actions de communication au sein des projets, et alimenter les produits de la Banque pour mieux valoriser les résultats et impacts. Réfléchir à la diffusion d'indicateurs clés commun au niveau des projets, permettant une meilleure agrégation finale des effets.

## 2. Performance de l'emprunteur

Notation *	Compte-rendu descriptif sur la performance ( tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
3	<p>Les performances de l'emprunteur ont été jugées satisfaisantes d'après les critères suivants :</p> <p>i) <i>Garantie d'une préparation et d'une exécution de qualité</i> : L'emprunteur s'est mobilisé pour assurer un montage adéquat du projet. Avec l'appui de la Banque, il a su mobiliser les fonds GAFSP dédiés à la préparation de l'opération. Il a mis en place, de manière transparente et sur base concurrentielle, une équipe d'experts compétente et aguerrie pour la gestion du Projet avec l'instauration d'un suivi externe régulier.</p> <p>ii) <i>Conformité aux engagements, aux accords et aux sauvegardes</i> : Le projet a été mis en vigueur et les conditions ont été satisfaites dans des délais courts. Les dispositions ont été prises pour assurer un suivi et une surveillance environnementale conformes aux dispositions prévues et dans le respect de la réglementation en vigueur.</p> <p>iii) <i>Mise à disposition de la contrepartie</i> : Depuis sa mise en vigueur, l'Etat a mis à la disposition du projet des ressources pour la contrepartie, avec parfois certains retards qui ont pu pénaliser temporairement la mise en œuvre, mais cette contrepartie a dépassé au final le montant prévu de (130%).</p> <p>iv) <i>Mise en œuvre du système de suivi et évaluation</i> : Le projet a été doté d'un dispositif de suivi-évaluation efficient, qui a permis à toutes les parties prenantes (dont le GAFSP) d'être régulièrement informées. Un effort particulier a été fait en matière de communication assurant une bonne lisibilité des actions entreprises. Des initiatives ont été conduites pour assurer une capitalisation des actions du projet (guide méthodologique animation UP, fiches d'expérience, etc.). Le Gouvernement a tenu toutes les réunions de pilotage et assuré un suivi externe à travers plusieurs missions.</p> <p>v) <i>Réactivité aux recommandations de supervision</i> : Les recommandations des missions de supervision ont fait l'objet de suivi rapproché de la part de l'emprunteur, avec des mesures prises avec célérité. Un état de leur mise en œuvre a toujours été consigné dans les différents rapports et aide-mémoires.</p> <p>vi) <i>Participation des parties prenantes du projet</i> : Un partenariat diversifié a été développé dans le cadre du Projet, permettant aux différents acteurs (autorités locales, services étatiques, producteurs, société civile, ONG, etc.) d'œuvrer en synergie. De nombreuses concertations ont été menées au niveau local pour asseoir la durabilité des actions, comme par exemple pour le choix des femmes et jeunes installés au niveau des fermes.</p> <p>vii) <i>Coordination de l'aide des bailleurs</i> : La requête de financement formulée auprès du GAFSP avait été supportée par le groupe « secteur rural » des PTFs. Lors de l'exécution, le comité du GAFSP a été régulièrement informé du niveau d'avancement. Sur le terrain, le projet a su développer des synergies avec des actions initiées par d'autres bailleurs (PAM pour CES/DRS à Kaffrine, CTB via BARVAFOR pour la valorisation des bas-fonds, AFSF et FAO pour aspects résilience aux changements climatiques, etc.).</p>	
Questions clés (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes )	Enseignements tirés	
1- Compétence et engagement du personnel des organes d'exécution	1- La réussite d'un projet est grandement tributaire des compétences, de l'expérience, de l'intégrité et de l'engagement du personnel des organes d'exécution. A ce titre, il est souhaitable de recourir à des agences existantes aux capacités reconnues et au besoin de les renforcer. Les processus de désignation ou de recrutement des personnes affectées aux projets doivent être conduits de manière rigoureuse et impartiale, sur la base de profils de poste et missions préalablement convenus entre les deux parties.	
2- Mobilisation effective et à temps de la contrepartie	2- La mobilisation effective de la contrepartie, dans les délais requis, favorise grandement l'exécution du Projet et la prise en charge des frais prévus (dont ceux relatifs aux salaires et fonctionnement). Elle permet une bonne fluidité des interventions. Elle traduit aussi le degré d'engagement de l'emprunteur pour atteindre les objectifs assignés au Projet. Pour limiter les risques lors de l'exécution du projet, il y a lieu aussi de ne pas mettre à la charge de la contrepartie, des activités et dépenses dont la non-réalisation impacterait trop lourdement sur l'ensemble du projet.	
3- Comptabilisation de l'apport des bénéficiaires	3- La contribution des bénéficiaires doit aussi faire l'objet d'un suivi spécifique par le projet, en comptabilisant et valorisant aussi bien les contributions physiques que financières. Les dispositifs SE des projets doivent intégrer cette dimension et mettre en place des outils de comptage, d'évaluation et de collecte adaptés.	
4- Suivi rapproché et efficient des activités du projet	4- Même s'il est essentiel, pour plus d'efficacité, que les organes d'exécution disposent d'une large autonomie, il n'en demeure pas moins que les Ministères concernés doivent régulièrement être informés et participer activement au suivi et au pilotage du	

projet. Cela limite les écarts possibles et assure une meilleure cohérence d'ensemble de l'intervention des différents acteurs, tout en permettant de plus grandes synergies.

### 3. Performances des autres parties prenantes

Notation *	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
3	<p>Le projet a eu recours à des prestations nombreuses et diverses dans le cadre de sa mise en œuvre, notamment des conventions et protocoles avec des services technique et structures étatiques, des contrats avec des consultants pour diverses études et pour le contrôle des travaux, avec des ONG pour la sensibilisation et l'ingénierie sociale, et encore avec des entreprises pour la réalisation des différents travaux :</p> <p>i) <u>Performance des partenaires étatiques</u> : Conformément à la conception du projet et au cadre institutionnel proposé, le Projet a confié l'exécution des trois volets principaux à des départements techniques étatiques existants : DIREL pour l'élevage, ANIDA pour les fermes, et DBRLA pour l'aménagement des bas-fonds. Ces structures, avec l'appui du projet, ont pu mobiliser leur dispositif opérationnel tant au niveau central que dans les régions. Certains ajustements et clarifications ont été nécessaires lors de la mise en œuvre pour faciliter la compréhension des missions confiées et les responsabilités incombant à chacune des parties. Les services techniques partenaires se sont acquittés globalement des tâches confiées, même si parfois des difficultés ont été notées (CNAG, xxx), en rapport avec la faiblesse des ressources humaines et matérielles, dans la justification nécessaire des ressources allouées.</p> <p>ii) <u>Performance des consultants</u> : Le recrutement des consultants qui sont intervenus dans le cadre du PASA-LMK a été fait conformément aux règles de procédures de la BAD en matière d'acquisition de services. Le projet a souffert de quelques retards pour la livraison des études d'APD et DAO liés aux travaux hydrauliques.</p> <p>iii) <u>Performance des ONG</u> : Les ONG recrutées pour l'ingénierie sociale ont joué un rôle important lors de la seconde partie d'exécution du projet, par l'accompagnement de proximité et les activités de structuration menées. Malgré les efforts du projet, la coordination et l'information entre tous les acteurs et avec les services techniques concernés n'ont pas toujours conduit aux synergies attendues.</p> <p>iv) <u>Performance des entreprises</u> : Certaines entreprises ont correctement honoré leurs engagements et les travaux ont été exécutés dans les normes requises. Des retards ont cependant été enregistrés, en particulier pour les volets hydraulique de surface et souterraine, du fait de la mauvaise organisation des entreprises adjudicatrices, combinée à leur faible capacité technique, matérielle et financière. Les procédures de résiliation engagées dans les cas les plus alarmants ont contribué au rallongement de la durée du projet.</p>	
Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
1- Faible capacité de certaines entreprises	1- Veiller à la conformité des allotissements pour les travaux en adéquation avec les capacités des entreprises soumissionnaires. Assurer un processus de recrutement transparent et efficient. Veiller à ce que les bureaux de contrôle assurent un suivi rapproché des travaux. Planifier et anticiper selon les cas, les processus de mise en demeure et de résiliation. Mener des actions de sensibilisation et de formation pour renforcer les capacités des petites entreprises locales.	Gouvernement Organe d'exécution
2- Capacité et organisation insuffisantes de certains services techniques partenaires	2- Recourir à certaines structures étatiques spécialisées pour assurer l'appropriation et la durabilité des activités mises en œuvre, tout en évaluant de façon objective les capacités matérielles et humaines en place, et en les renforçant au besoin. Assortir le partenariat d'une évaluation périodique de la performance et du respect des termes des protocoles établis. Favoriser la sensibilisation et l'information des services partenaires. Résilier les conventions dans les cas les plus difficiles.	Organe d'exécution Gouvernement Banque

## IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

### 1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Target audience
1- Prise en compte des leçons des projets antérieurs	1- L'intégration dans la conception des projets des leçons apprises lors de l'exécution de projets antérieurs analogues constitue un facteur de réussite.	Banque Partenaires

	Cet aspect touche aussi bien les solutions techniques retenues que les modes opératoires proposés. Le PASA-LMK avait notamment pu capitaliser sur le PAPEL (élevage) et sur le PAPIL (bas-fonds), ainsi que sur les premières expériences d'installation des jeunes par ANIDA.	Gouvernement
2- Retards dans le démarrage des activités des projets	2- Un problème récurrent concerne les retards au démarrage des projets du secteur rural liés notamment aux délais de satisfaction des conditions associées au financement, à l'absence de personnel dédié avant la mise en place des organes d'exécution, et à la non-disponibilité de toutes les études et dossiers d'acquisition.	Banque Gouvernement
3- Insuffisances des entreprises chargées des travaux hydrauliques	3- La faible capacité des entreprises locales et nationales chargées des travaux, alliée parfois à la faible attractivité des marchés dans le secteur hydro-agricole (dispersion des sites, ouvrages modestes, contraintes hydrologiques), constitue une contrainte pour la mise en œuvre efficiente des projets d'infrastructures agricoles.	Gouvernement
4- Durabilité des ouvrages et actions réalisés	4- Les actions d'accompagnement pour la structuration et la formation des OP, l'implication des bénéficiaires y compris financière, et la mise en place d'organes de gestion sont des mesures indispensables (mais pas toujours suffisantes) pour la pérennisation des infrastructures hydrauliques et agricoles. Cette problématique liée à la durabilité doit constituer une préoccupation majeure et constante tout au long du cycle du projet et après sa clôture.	Gouvernement Organe d'exécution Populations
5- Mesure des impacts et effets	5- Les dispositifs de suivi-évaluation mettent davantage l'accent sur la mesure des produits que sur celle des effets. Les mécanismes de mesure des impacts et effets sont peu vulgarisés et diffusés, tant au niveau des Etats que de la Banque.	Gouvernement Banque Agences d'exécution

## 2. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principale recommandation	Responsable	Délai
1- Gestion durable des ouvrages hydro-agricoles par les organisations paysannes	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Choix de techniques simples maitrisables au niveau local.</li> <li>-Implication indispensable des bénéficiaires à toutes les étapes pour une appropriation effective.</li> <li>-Actions de formation et de renforcement des capacités en direction des bénéficiaires et gestionnaires des ouvrages (appui-conseil, gestion, maintenance, etc.).</li> <li>-Contributions financières des bénéficiaires aux charges d'exploitation et constitution lors de l'exécution de fonds de gestion gérés par les OP.</li> <li>-Sécurisation foncière des sites et rétrocession officielle des ouvrages aux OP.</li> <li>-Réflexion sur des services d'appui conseil et de gestion confiés au secteur privé et pris en charge par les OP.</li> <li>-Implication des services techniques pour assurer un suivi périodique des ouvrages et un encadrement de proximité.</li> <li>-Budgétisation par l'Etat d'allocations suffisantes au niveau des services techniques déconcentrés après le retrait du projet pour assurer le suivi des activités.</li> </ul>	Gouvernement Services techniques Organe d'exécution OP Secteur privé	Permanent
2- Viabilité des dynamiques engagées autour des pôles de développement et chaînes de valeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sélection initiale rigoureuse des bénéficiaires, OP et agri-entrepreneurs appuyés par le projet.</li> <li>-Charges d'exploitation maitrisable par les acteurs locaux.</li> <li>-Appuis et formations au démarrage dans l'établissement de plans d'affaire et la recherche de marchés.</li> <li>-Equipement et accompagnement lors de la mise en place.</li> <li>-Mise en relation des différents acteurs et développement de réseautages au niveau local et national.</li> </ul>		

	-Recherche de synergies avec d'autres partenaires pour poursuivre l'accompagnement et le développement des activités. -Poursuite du suivi par les services dédiés de l'Etat.		

## V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
<b>VOLET A : PERTINENCE</b>	<b>4</b>
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	4
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	4
<b>VOLET B : EFFICACITÉ</b>	<b>3</b>
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	4
<b>VOLET C : EFFICIENCE</b>	<b>3</b>
Respect du calendrier (II.C.1)	3
Efficiency de l'utilisation des ressources (II.C.2)	4
Analyse coût-avantage (II.C.3)	4
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	3
<b>VOLET D : DURABILITÉ</b>	<b>3</b>
Viabilité financière (II.D.1)	3
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	3
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	3
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	3
<b>MOYENNE ARITHMETIQUE DES VOLETS</b>	<b>3</b>
<b>NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET</b>	<b>3</b> <b>satisfaisant</b>

## VI Sigles et abréviations

Sigle (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Description
<b>ANIDA</b>	Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
<b>ANCAR</b>	Agence national de conseil agricole et rural
<b>ACMU</b>	Agence pour la couverture maladie universelle
<b>ASUFOR</b>	Association des usagers des forages
<b>CES/DRS</b>	Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols
<b>DBRLA</b>	Direction des Bassins de Rétention et Lacs Artificiels
<b>DIREL</b>	Direction de l'Elevage
<b>GAFSP</b>	Global Agriculture and Food Security Program
<b>MAER</b>	Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondial
<b>SNDES</b>	Stratégie Nationale de Développement Economique et Social
<b>UP</b>	Unité Pastorale

## ANNEXE1 : ANALYSE FINANCIERE ET ECONOMIQUE

### 1. Bénéfices et bénéficiaires

Les cibles prioritaires du projet seront les petits producteurs (hommes et femmes) résidant dans les trois régions d'intervention du programme, avec un accent plus marqué sur les régions de Louga et de Kaffrine, tenant compte des actions en cours et de celles programmées par le FIDA dans la région de Matam. Au total plus de 30.000 agriculteurs et éleveurs seront directement touchés par le projet, dont environ 13.000 femmes et 5.000 jeunes. Il s'agira notamment des 14.000 producteurs de la région de Kaffrine qui bénéficieront d'aménagements au niveau des vallées, des 2.000 femmes et jeunes des régions de Louga et de Kaffrine qui seront installés au niveau de 36 fermes modernes équipées, d'environ 14.000 éleveurs de la zone sylvopastorale qui seront organisés et appuyés au sein d'unités pastorales qui seront créées ou redynamiser. Les bénéficiaires du projet seront non seulement les familles des producteurs et éleveurs directement touchés par les activités promues pour l'accroissement des productions, mais aussi les populations des villages avoisinants qui verront leur condition de vie s'améliorer, grâce à une meilleure disponibilité en vivres, aux pistes de désenclavement et la multiplication des points d'alimentation en eau potable. On estime ainsi à 390.000, le nombre total de personnes qui profiteront des retombées du projet.

1.

La sélection des bénéficiaires a été réalisée après une définition concertée des critères de sélection (genre, degré de vulnérabilité, expérience des personnes dans l'activité concernée, possibilité de contribution en nature, lieu de résidence, etc.) par des comités de ciblage présidés par les autorités administratives. Les listes de bénéficiaires établies ont ensuite été transmises aux comités de gestion des différentes activités du projet.

Groupes vulnérables	
Nombre d'agriculteurs directement touchés par le projet	10.500 agriculteurs dont 5.600 femmes et 1.900 jeunes
Nombre d'éleveurs directement touchés par le projet	19.700 éleveurs dont 7.500 femmes et 3.400 jeunes
Population totale bénéficiant directement du projet	211.000 personnes dont 51% femmes
Population totale bénéficiant des retombées du projet	490.000 personnes dont 51% femmes
Nombre de personnes assistées en vivres	87.792 personnes dont 44.774 femmes
Taux minimal d'accès à la terre pour les femmes	50% bas-fonds, 100% jardins, 25% périmètres

### 2. Estimation des productions additionnelles

L'analyse économique du PASA LOUMAKAF a évalué les bénéfices quantitatifs du projet provenant des activités de production agricole et de transformation/commercialisation des produits agricoles. Les bénéfices environnementaux tels que l'amélioration de la fertilité des sols, la réduction de l'érosion, l'amélioration de la recharge de la nappe et une meilleure gestion de la base des ressources hydriques, notamment grâce aux actions du Projet, n'ont pas été quantifiés et sont donc pris en compte de manière qualitative.

Etant donné que le projet va aménager les terres sur lesquelles différents systèmes de production vont se mettre en place, il a été difficile de pouvoir quantifier au jusque dans le détail toutes les productions de toutes les spéculations dans les différents systèmes de production ; l'analyse économique qui a été faite est basée sur les spéculations vivrières les plus cultivées de même que celles maraichères les plus répandues dans la zone du projet.

Le PASA LOUMAKAF va aménager des terres qui sont actuellement dégradées pour la plupart. Ces nouveaux aménagements vont donc venir en quelque sorte en addition des surfaces cultivables actuellement utilisées par les producteurs. Le projet va vulgariser des variétés et techniques agricoles améliorées, ce qui participera à augmenter de manière significative la production. Les AGR quant à elles vont entraîner une production de meilleure qualité et en meilleure quantité de lait, de viande et de volailles. L'offre actuelle des produits du projet est de loin inférieure à la demande ; il n'est pas prévu que le projet puisse créer une distorsion à la baisse des coûts de ces produits sur les marchés locaux.

Les augmentations de production induites par le PASA LOUMAKAF seront durables du fait qu'elles se basent principalement sur l'augmentation de connaissances par rapport aux pratiques de production, la multiplication au niveau des champs paysans de variétés améliorées et la promotion de technologies simples de production/transformation. Dans les parcelles des bénéficiaires, la gestion rationnelle de l'eau et les rotations/associations optimales de spéculations, couplées à

une série d'activité de défense et de restauration des sols va participer à l'amélioration de la fertilité des sols et maximiser les effets positifs potentiels des activités du projet sur l'environnement.

### 3. Taux de rentabilité économique

L'analyse économique du PASA a été basée sur un certain nombre d'hypothèses dont les principales sont les suivantes :

- les bénéfices pris en compte sont ceux des productions agricoles (Riz, Oignon, Piment, Pastèque, Tomate, sorgho, mil, arachide, Gombo); ceux des AGRs (production et Vente de lait, Aviculture).
- Pour les productions agricoles, des pertes de récoltes allant de 5 à 1à% ont été prises en compte.
- La valorisation de la production s'est faite sur la base des prix au moment des récoltes.
- Pour les éleveurs, il est estimé que seuls 75% seront à mesure de tirer pleinement partie des réalisations pastorales et de l'appui donné par le projet.
- les coûts économiques du PASA (coûts d'investissement et de fonctionnement) ont été dérivés des coûts financiers après élimination des taxes et autres droits.
- une période de 20 ans et un taux de change constant de 550 FCFA par USD ont été pris en considération dans le calcul.

Ces hypothèses ainsi que celles sur les niveaux de production sont conservatrices. Les manques à gagner ainsi que les bénéfices réalisés par la réduction des coûts de transaction dus notamment à l'accès facilité à certains services techniques, à l'information et aux technologies n'ont pas été pris en compte car ils sont difficilement mesurables dans le contexte de cette mission.

Sur la base des hypothèses ci-dessus, le taux interne de rentabilité économique (TRE) du Projet est de 16%. Le TRE est très satisfaisant car une partie des bénéfices n'a pas pu être quantifiée et que le PASA LOUMAKAF cible des catégories de population à conditions précaires, relativement défavorisées et vivant dans des zones vulnérables du point de vue de l'accès aux ressources et qui sont handicapées par les niveaux élevés des coûts de transaction. De même, d'autres bénéfices non tangibles n'ont pas été considérés. Il s'agit en particulier de l'amélioration des conditions de vie, d'hygiène, et de régime alimentaire des populations concernées.

#### Analyse de sensibilité

Afin de tester la rentabilité du PASA LOUMAKAF sous différents scénarios, une analyse de sensibilité a été faite par rapport au cas de base. Les différents scénarios concernent l'impact sur le TRE d'une variation à la hausse ou à la baisse de 20% des couts du projet et une chute de 20% des bénéfices du projet. L'estimation est faite variable par variable (VPV) et en termes de scénarios. L'analyse VPV indique la sensibilité du TRE à une augmentation (ou diminution) des coûts, en supposant les bénéfices constants, ou une augmentation (diminution) des bénéfices alors que les coûts sont constants. Pour ce qui est de la sensibilité de la rentabilité du PASA LOUMAKAF sans intégrations des couts des pistes et points critiques, le TRE est de 16%. Par contre, le TRE du Projet diminuerait de 3 points par rapport au TRE de base si les couts du projets augmentaient de 20%. Une réduction des couts du projet de 20% propulserait le TRE à 20%, toutes choses étant égales par ailleurs.

En termes d'analyse variable par variable (VPV), les calculs du TRE en retenant le scénario des différents modèles de culture et d'AGR sur toute la durée de vie économique du projet ainsi que toutes les autres composantes montrent qu'une chute des bénéfices globaux du projet de 10% donne un TRE égale au Cout d'Opportunité du capital, estimé ici à 10%, dans le meilleur des cas.

Sensibilité du TRE aux variations des coûts et des bénéfices additionnels du Projet (en %)

Hypothèses de calcul	Valeur du TRE
Actuel	16 %
Coûts du projet	
+20%	13%
-20%	20%
Bénéfices du projet	
-10%	10%

Les coûts récurrents représentent 8,8% des coûts totaux du projet mais varient d'une année à l'autre : de 10,5% en année 2 et 7,1% en année 3. Ces coûts récurrents sont élevés même pour les dernières années du projet du fait que le projet a adopté une méthode de Faire-Faire qui lui fait payer les prestataires de services jusqu'à la dernière année de sa mise en œuvre. A la fin du projet, la majorité des équipements aura été amortie ou sera sur le point de l'être.

En définitive, les variations du TRE du PASA LOUMAKAF ne sont pas significatives lorsque les coûts ou les bénéfices varient à la hausse ou à la baisse de 10% puisque le TRE serait toujours supérieur ou égal au COC dans chacun des cas. Vu que les bénéfices potentiels ont été estimés de manière minimaliste (certains bénéfices n'ayant même pas été comptabilisés) et que les coûts ont été estimés de manière maximaliste, on peut dire sans risque de se tromper que le PASA LOUMAKAF reste un projet économiquement rentable sur une durée de 20 ans. Le TRE de 16% est suffisamment robuste et stable pour justifier l'investissement. Ce TRE est en deca du TRE calculé lors de l'élaboration du projet à cause des investissements qui n'ont pas été finalisés et du faible niveau d'exploitation de certaines zones en cours d'aménagement.

## Analyse Financière

### *I. Prix financiers et économiques*

Les prix des productions agricoles, forestiers et animales sont variables. Les prix retenus pour l'analyse financière correspondent à ceux qui sont payés aux producteurs pour les produits au départ de l'exploitation. Pour les intrants, les prix correspondent à ceux payés par le producteur sur le marché local. Ces prix ont été obtenus par des interviews avec les producteurs, les éleveurs et à partir d'une recherche documentaire sur la base bibliographique du projet. Les prix financiers des productions des filières objet de l'analyse correspondent à des prix moyens obtenus au cours des différentes campagnes agricoles.

Les prix économiques ont été introduits afin de corriger les distorsions dues à l'intervention de l'État (fiscalité, subventions) et à l'imperfection des marchés du travail, du capital et des biens et services concernés par le PASA LOUMAKAF. Ces prix ont été basés sur les cours mondiaux pour les produits qui font l'objet de commerce international, en tenant compte de la position (soit net exportateur soit net importateur) du Sénégal. Les facteurs de conversion (FC) sont issus de la comparaison des prix financiers et économiques. Pour les produits qui ne font pas l'objet d'échanges internationaux, les prix financiers ont été utilisés pour l'analyse économique.

#### A. Modèles de cultures

Dans la zone du projet, les productions agricoles sont fortement tributaires de la pluviométrie et de la capacité des producteurs à maîtriser les ressources en eaux.

Il est vrai que le projet a aménagé des fermes et des jardins allant de 5 à 20 hectares. Il faut cependant noter que l'exploitation de ces superficies n'est pas encore effective, comme indiqué dans l'évaluation d'impact mené par l'ISRA. Certaines infrastructures n'ont pas totalement été terminées et beaucoup viennent juste d'être complétées.

L'ensemble des activités du Projet lié au domaine agricole ont été réalisés à Louga et à Kaffrine.

Notamment le volet « Eau de surface » du projet qui ambitionnait d'aménager et de valoriser les bas-fonds à travers la réalisation de digues de retenue, l'aménagement de bas-fonds pour la riziculture, la mise en place de périmètres maraîchers, l'organisation et le renforcement des capacités des producteurs et enfin la mise en place d'un système d'épargne (EPC). Cependant, dans la mise en œuvre, ce volet s'était plus focalisé sur des spéculations phares comme le riz et les produits maraîchers.

Pour le volet « Eaux souterraines » avec ses deux composantes principales, à savoir l'investissement en infrastructures agricoles et l'appui capacité, ont pour objectif d'assurer la maîtrise de l'eau dans les zones ciblées, et d'améliorer les connaissances des bénéficiaires en pratiques agricoles et en gestion de fermes.

A la suite de ces investissements, les producteurs ont commencé à exploiter les terres aménagées avec principalement dix cultures que sont Le Sorgho, l'arachide, le mil, le Gombo, l'Oignon, la pastèque, le Piment, le Mais, le riz et la tomate

Les aménagements qui ont été faites pourraient permettre de doubler les surfaces exploitées en année 3, en Année 5 et en année 7, sans problèmes. Cela entrainerait alors l'exploitation de 60% de la superficie totale aménagée.

Les comptes d'exploitations avec projet et sans projet sont donnés pour les 10 spéculations. Ces comptes d'exploitations sont des modèles qui peuvent représenter les pratiques actuellement en cours dans la zone du projet.

### **B. Modèles d'activités génératrices de revenus : Elevage et pastoralisme**

Pour ce qui est de l'élevage et des pasteurs, il est estimé que l'ensemble des réalisations du projet ont directement touché 19,700 éleveurs. Ces éleveurs/pasteurs sont répartis dans les trois régions du projet. Il a été déterminé la marge brute additionnelle annuelle pour un type d'éleveur dans chacune des régions. Ensuite une marge brute additionnelle moyenne a été calculée. Par soucis de prudence, il a été estimé que seuls 75% de tous ces éleveurs pourront réaliser cette marge brute additionnelle.

La marge brute par cycle a ainsi été déterminée. Elle a été multipliée par trois (3) pour prendre en compte les trois cycles potentiels de production. Pour les Cent poulaillers établis par le projet, cette marge brute additionnelle annuelle s'élève à 5.026.800 FCFA.

### **C. Elevage de la volaille**

De meme, il a été calculé la marge brute additionnelle engendrée par l'élevage de la volaille à travers les poulaillers établis par le projet. Une comparaison de la situation sans projet a été faite avec la situation avec projet.

# RAPPORT SUR L'ETAT D'EXECUTION ET SUR LES RESULTATS (EER)



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

## A Résumé du rapport et actions proposées

### Données du rapport

□ Type de rapport:	Date du rapport : 25/11/2022	Date de la mission (en cas de mission sur le terrain)	
	Desk mission de supervision	De: juin 2023	A: juin 2023
□ Préparé par:	Responsable de projet : FELLAH Hatem	Responsable de projet suppléant :	Chef de Division : E A SOMDAO

### Données du projet

<b>Code du projet :</b> P-SN-A00-005 <b>Numéro(s) de(s) instrument(s) de financement :</b> 2100150028943 (prêt FAD) 5570155000201 (don GAFSP)	<b>Intitulé du projet :</b> Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA Lou-Ma-Kaf) <b>Pays :</b> Sénégal <b>Secteur :</b> Agriculture	
<b>Etapes de traitement du dossier</b>	<b>Evènements importants</b>	<b>Décaissements et dates de clôture</b>
<b>Source de financement 1 :</b> Don GAFSP - 5570155000201 Date d'approbation : 26/04/2013 Date de signature : 20/06/2013 Date d'entrée en vigueur : 20/06/2013 Date d'entrée du 1er décaissement : 30/12/2013 Date du premier décaissement : 24/01/2014	<b>Source de financement 1 :</b> Don GAFSP - 5570155000201 Montants annulés : 0 Financement supplémentaire : 0 Restructuration : 0 Prorogations : Oui :	<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don GAFSP - 5570155000201 Délai de décaissement initial : 01/09/2013 Date de clôture initiale : 31/12/2018 Délai de décaissement révisé : Oui. Date de clôture révisée : 31/03/2022
<b>Source/instrument de financement 2 :</b> Prêt FAD – 2100150028943. Date d'approbation : 26/04/2013. Date de signature : 20/06/2013. Date d'entrée en vigueur : 26/08/2013 Date d'entrée du 1er décaissement : 30/12/2013 Date du premier décaissement : 05/01/2014	<b>Source de financement 1 :</b> Prêt FAD - 2100150028943 Montants annulés : 0. Financement supplémentaire : 0. Restructuration : 1. Prorogations : oui.	<b>. Source/instrument de financement 1 :</b> Prêt FAD - 2100150028943 Délai de décaissement initial : prévu le 01/09/2013. Effectif : Mars 2014 Date initiale de clôture initiale : 31/12/2018 Délai de décaissement révisé : oui Date de clôture révisée : 30/09/2023
<b>Source de financement 3 :</b> Don GAFSP Add –557 Date d'approbation : 24/09/2020 Date de signature : 25/11/2022 Date d'entrée en vigueur : 25/11/2022 Date du premier décaissement : 03/04/2023	<b>Source de financement 1 :</b> Don GAFSP Add – 557 Montants annulés : 0 Financement supplémentaire : 0 Restructuration : 0 Prorogations : Oui :	<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don GAFSP Add – 557 Délai de décaissement initial : Date de clôture initiale : 30/09/2023 Délai de décaissement révisé : oui Date de clôture révisée :

## Source de financement.

Source de financement :	Devises (UC) :	Monnaie locale (1000 UC) :	TOTAL (UC)
Don GAFSP	17 418 620	11 735 474	29 154 094
Prêt FAD	950 000	1 050 000	2 000 000
Don GAFSP Additionnel	1 581 035	1 511 312	3 092 347
Gouvernement	3 800 000	-	3 800 000
Bénéficiaires	460 000		460 000
<b>TOTAL:</b>	<b>22 628 620</b>	<b>12 785 474</b>	<b>35 414 094</b>

Taux UC mois de novembre 2022 : 1,28329 dollars US, 849,090 FCFA

Source de financement :	Décaissé à ce jour (UC)	Décaissé à ce jour (%)	Non-décaissé à ce jour (UC)	Non-décaissé (%)
Don GAFSP	30 912 745,36	99,17%	257 138,51	0,83%
Prêt FAD	1 683 491,38	84,17%	316 508,62	15,83%
Don GAFSP Additionnel	406 066	13,19%	2 671 522	100%
Gouvernement	6 336 265	166,74%	0	0%
Bénéficiaires	460 000	100%	0	0%
<b>TOTAL :</b>	<b>39 798 567,74</b>		<b>2 671 522,00</b>	

**Agence(s) d'exécution et de mise en œuvre :**

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER)

**Co-financiers et autres partenaires externes :**

## Etat de la performance

Progrès vers l'objectif de développement			
Notation de l'objectif de développement (OD)	Notation de la performance		Résumé des principales conclusions
	Actuelle	Antérieure	
	4	4	<p>Le taux de réalisation physique des produits atteint voire dépasse 100% avec un taux d'engagement budgétaire de près de 99%. Les premiers effets des produits se font déjà sentir comme le révèle les rapports indépendants d'études d'impacts à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement des frais d'éducation et de santé par les revenus agricoles venant des AGR (fermes, bergeries, poulaillers, laiteries, étables, maraichage de bas-fonds etc.) ;</li> <li>Les déplacements inter zonales sont facilités par les 125 Km de pistes et bretelles rurales, les produits alimentaires riz « Ndoucoumane », légumes et produits laitiers et avicoles sont plus disponibles sur le marché ;</li> <li>Sur le plan social et sécuritaire, des vendeuses à la sauvette de charbon se sont reconverties en exploitantes maraîchères ;</li> <li>La nutrition des écoliers est facilitée grâce à un accès plus aux produits laitiers, la couverture médicale est améliorée par l'enrôlement à la couverture maladie universelle de 17 000 personnes grâce aux revenus agricoles tirés des activités fermières et rizicoles, et la disponibilité de l'eau et la lutte contre les feux de brousse améliorent la sécurité alimentaire (eau et pâturages) du cheptel.</li> <li>La cohésion sociale et la solidarité intra et inter-villageoises et zonales entre les bénéficiaires sont renforcées grâce aux AGR promues par le projet et au système Epargne Pour le Changement EPC, avec un cumul de 3175 personnes enrôlées</li> <li>Le bien être étudié à travers la consommation calorifique et le revenu des populations des zones bénéficiaires des fermes et périmètre maraîchers réalisés à Kaffrine et Louga ainsi que la sécurité alimentaire ont été positivement impactés par le projet (voir rapport évaluation d'Impact du projet) ;</li> </ul>

- Les revenus des producteurs de bas-fonds ont augmenté passant de 240 à 250 000 FCFA par an. Les revenus des femmes maraichères ont atteint 100 000 FCFA (objectif fixé de 80 000 à 240 000 FCFA).
- Les conflits agro - éleveurs en Zone Sylvopastorale ont significativement diminué ;
- Les bénéficiaires participent mieux aux activités socio-économiques de la zone du fait des facilités de circulation avec les pistes réalisées ;
- La pratique de l'irrigation en toute saison à travers les 46 fermes et périmètres maraichers réalisés à Kaffrine et Louga et desservis tous par un ouvrage de captage (forage, ou un micro forage ou un puits) ;
- L'accès à l'eau (15 forages et 7 mares aménagées, 22 bas-fonds aménagés) est plus facile avec un impact significatif au niveau du « triangle de la soif » dans la commune de Téssékéré grâce aux forages réalisés par le projet.
- Le nombre de feux de brousse a beaucoup baissé, permettant ainsi une bonne préservation de la biomasse pour les pâturages.

Les réalisations et les appuis post covid19 ont renforcé la résilience des systèmes de production par :

- L'approche communautaire de GRN par la mise en place de 25 Unités Pastorales dotées de PGUP) a réduit les feux de brousse (sensibilisations à travers 8 radios partenaires et les réunions de villages, les Comités, octroi d'équipements de lutte contre les feux, mobilisation d'unités légères de lutte contre les feux, l'ouverture de 1338 km de pare-feu),
- L'appui à la production rizicole et maraichère au niveau des 22 bas-fonds aménagés dominant près de 3000 ha de terre emblavables
- L'appui aux filières : volaille locale, laitière, petits ruminants, rizicole et maraichère
- L'appui à la santé animale (campagnes annuelles de vaccination)
- La réalisation de 13 magasins de stockage d'aliment de bétail, 12 postes vétérinaires de 15 étables, 100 poulaillers, 121 bergeries, 2 laiteries, 46 fermes, 05 magasins et 07 centres de groupage, 07 magasins de stockage autour des bas-fonds) a contribué à augmenter les productions végétales et animales ;
- Les 13 périmètres maraichers pour femmes, équipés de puits et de système d'exhaure constituant des aménagements secondaires le long des bas-fonds aménagés ;
- Les 200 lots de matériel de labour et post récolte, 20 motofaucheuses, (iv) d'équipements de transformation et de commercialisation, (batteuses, décortiqueuses,), (v) le renforcement des capacités de 50 000 agro-éleveurs et diminuent la pénibilité du travail des producteurs ;

Ces résultats renforcent les effets du projet sur les bénéficiaires en termes de sécurité alimentaire, amélioration des revenus, création d'emplois jeunes et cohésion sociale. En effet, la dynamique autour du projet a renforcé la cohésion sociale et la solidarité intra, inter-villageoises et zonales grâce aux AGR, fermes et EPC créant plus de relations d'entre les bénéficiaires. Le PPM 2023 a été élaboré, transmis et validé par la BAD.

Pour l'année 2023, le projet mettra l'accent sur les réalisations du Programme Additionnel :

- construction de 5 étables laitières, 17 hangars de stockage, 10 bergeries, 10 poulaillers, 14 magasins de stockage, et de l'installation de 14 systèmes de pompage solaire ;
- fourniture aux petits producteurs d'intrants (poussins de chair, aliment volaille, médicaments, vaccins) nécessaires à la reprise des activités avicoles dans le contexte post covid19;
- dotation de 20 génisses laitières métisses, d'hormones et d'autres intrants d'insémination, de 60 géniteurs ovins/caprins ;
- mise en place de kits d'irrigation, de motoculteurs, de semoirs, d'arracheuses, de pulvérisateurs, de tricycles, de mangeoires, d'abreuvoirs, etc.) pour la relance de la production par la mise en place de 50 unités de démonstration ;
- opérationnalisation de 7 centres de groupage (tricycles pour le transport des produits, électrification avec de l'énergie solaire, adductions d'eau des centres) ;
- appui aux transformatrices à améliorer leurs conditions de mise en marché des produits par 4 unités de transformation (emballages, labellisation des produits, marketing, etc.).
- 12 périmètres maraichers d'une superficie de 20 ha en arrêt de production seront réhabilités et redémarrés avec la réalisation de 5 mini forages, la réhabilitation des clôtures ;
- protection de 09 bas-fonds par des activités CRS/DRS, l'entretien de 22 ouvrages de mobilisation d'eau de surface ;

			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la solarisation de 14 stations de pompage dans les fermes de Kaffrine et Louga pour réduire les charges et dépenses des producteurs pour l'irrigation ;</li> <li>▪ la construction de 8 nouveaux et finition de 4 magasins de stockages et blocs de toilettes dans les régions de Louga et Kaffrine ;</li> <li>▪ L'acquisition de parc de matériel de secours pour pérenniser les activités dans les fermes et périmètre maraîchers ;</li> <li>▪ réalisation de 7 kms d'adduction d'eau autour de forages pastoraux, l'octroi d'engrais et de semences subventionnés destinés aux petits aviculteurs ;</li> <li>▪ renforcement de la valorisation optimale et durable des infrastructures par la poursuite de la capacitation technique et organisationnelle des bénéficiaires/acteurs ;</li> <li>▪ Le renforcement de la visibilité du Projet ;</li> <li>▪ La capitalisation des expériences du projet et leur large diffusion.</li> <li>▪ Les entreprises ont commencé le travail sur le terrain ;</li> <li>▪ 7 marchés de travaux et 7 marchés d'acquisitions sont en cours d'exécution</li> </ul>
--	--	--	--

Etat d'exécution			
Notation de l'état d'exécution (EE)	Notation de la performance		Résumé des principales conclusions
	Actuelle	Antérieure	<p><u>Conformité avec les clauses</u> : Les 2 conditions de mise en vigueur ont été satisfaites le 20/06/2013 soit 2 mois après l'approbation du projet, les préalables au 1<sup>er</sup> décaissement quant à eux ont été satisfaits le 30/12/2013.</p> <p><u>Respect des clauses de sauvegarde environnementale et sociale</u> : Le PGES du programme additionnel a été élaboré et réactualisé et le Quitus environnemental a été obtenu de la DEEC ainsi que l'ANO de la BAD . Le suivi environnemental et la surveillance de la qualité de l'eau sont effectués grâce aux partenaires, la direction de l'environnement et des établissements classés ainsi que ses démembrements locaux, le CSE. Un expert sauvegarde environnemental est recruté pour la mise en œuvre du PGES et le suivi environnemental.</p> <p><u>Respect des dispositions de l'audit</u> : Les 7 premiers rapports d'audit (2014 à 2020) ont été élaborés et transmis à la BAD. Pour l'audit des exercices 2019/2020, les rapports ont été validés par la BAD. Pour l'exercice 2020/2021 le cabinet est sur le terrain pour la mission d'audit.</p>
	4	4	
Classification de la performance globale			
Classification de la performance globale du projet (PP, PPP or NPPP)	Statut du projet		Résumé des principales conclusions
	Actuel	Antérieur	<p>Un Programme Additionnel dénommé C19 PASA a été élaboré et approuvé par le GAFSP et le conseil d'administration de la BAD. Cependant, l'accord du don est signé en novembre 2022. Après 5 mois de retard, le fonds de roulement est mis en place avril 2023 et les activités ont démarré au mois de juin.</p> <p>La rentabilité économique et financière du PASA est évaluée à 16%. Tous les travaux engagés par le projet ont été finalisés, à l'exception de certains marchés résiliés et qui seront réalisés dans le financement additionnel</p> <p>Le C 19 PASA permettra de parachever les menus travaux, et de valoriser durablement et optimalement les réalisations, la clôture du projet a été prorogée au 30 septembre 2023 à cause du COVID19. Cependant les activités ont démarré sur le terrain au mois de juin à cause de la non disponibilité du fonds de roulement</p>
		NPPP	

### Problèmes, risques et mesures soumises à l'examen de la direction

Principaux problèmes	Mesures correctives	Responsable	Délai
Retard dans la signature de l'accord du don Retard de 24 mois dans la mise en place du fonds de roulement Réaménagement des lignes du BCI Clôture des contrats	Le C 19 PASA étant approuvé par le conseil d'administration de la BAD, l'accord de financement signé en novembre 2022 et les activités sur le terrain ont démarré au mois de juin par faute de fonds de roulement. Compte tenu du retard de 24 mois accusé par la signature de l'accord de financement, il a été décidé de proroger la date de clôture du projet au 30 septembre 2023. Il est aussi prévu une allocation du BCI pour accompagner la mise en œuvre du projet	UGP / SNFO / TM / DCFE	31/12/2023

Principaux risques et mesures d'atténuation			
Risques	Mesures d'atténuation appliqués ou proposées	Responsable	Délai
Allocation de ressources BCI pour l'année 2023.	Allouer des ressources BCI pour l'année 2023	UGP / COSN/DCFE	Continu

### Examen par la direction et commentaires

Rapport examiné par	Nom	Date de l'examen	Commentaires
Responsable Pays	Mohamed CHERIF	<JJ/MM/AAAA>	
Directeur général	Marie-Laure AKIN-OLUGBADE	<JJ/MM/AAAA>	<SAISIR ICI>
Chef de division	Eklou A. SOMADO	<JJ/MM/AAAA>	<SAISIR ICI>
Directeur sectoriel	Martin FREGENE	<JJ/MM/AAAA>	<SAISIR ICI>

## B Rapport sur les résultats et évaluation

### Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement (but du projet)

Renforcer durablement la sécurité alimentaire et accroître les revenus des petits producteurs

### Rapport sur les effets<sup>4</sup>

Indicateurs d'effets	Valeur de référence (a)	Valeur la plus récente (b)	Taux de réalisation de la cible finale à la fin du projet (c)	Taux de réalisation de la cible (%) (b/c)	Evaluation
Effet 1 : accroître durablement les productions végétales et animales	E1-1 : Production rizicole au niveau zonal (ISC) (2013) : 34.487 tonnes	E1-1 : +4.500 Tonnes	E1-1 : 39.487 (+5000 Tonnes) (2021)	E1-1 : 112%	Les évaluations d'impact du Projet prévues avant sa clôture, établiront la valeur des indicateurs en fin de projet à travers des enquêtes quantitatives qui ont démarré l'analyse de la rentabilité du projet
	E1-2 : Rendement moyen de la production rizicole 0,99 T/HA	E1-2 : +2.7 T/Ha	E1-2 : 3,9 T/HA	E1-2 : 134%	
	E1-3 : Production maraîchère au niveau zonal (ISC) (ND en 2013)	E1-3 : + 38.000 Tonnes (soit 12600 T/an de 2015 à 2017)	E1-3 : 775.000 Tonnes (+13.000 T/an) (2021)	E1-3 : 970%	
	E1-4 : Taux d'augmentation de la production maraîchère dans la zone PASA : 0% (2013)	E1-4 : +5%	E1-4 : + 10% par an	E1-4 : 50%	
	E1-5 : Production de viande nationale et abats (2013) : 201.558 tonnes.	E1-5 : +0	E1-5 : + 10.300 tonnes (2021)	E1-5 : 0%	
	E1-6 : Nombre de têtes des petits ruminants (Ovins) (2013) : 6.081.000	E1-6 : +700 337	E1-6 : +10% par an	E1-6 : 39,6%	
	E1-7 : Têtes des petits ruminants (Caprins) (2013) 5.199.000	E1-7 : +289 906	E1-7 : +10% par an	E1-7 : 21%	
	E1-8 : Nombre têtes de volailles (2013) 24.647.000	E1-8 : +1 664 488	E1-8 : +10% par an	E1-8 : 46%	
	E1-9 : Production nationale de lait collectée (2013) : 217 millions de litres dont 87 dans la zone du Projet	E1-9 : +5 648 000 litres	E1-9 : 1,04 millions litre (2021)	E1-9 : 19,44%	
Effet 2 : accroître les revenus des producteurs (agro-éleveurs), des femmes en particulier.	E2-1 : Revenus des producteurs de bas-fonds : 75.000 FCFA/an	E2-1 : 80 .000 FCFA	E2-1 : 150 à 500.000 FCFA (2021)	E2-1 : 50%	-
	E2-2 : Revenus des femmes des jardins : 40.000 FCFA/an	E2-2 : 100.000 FCFA	E2-2 : 80 à 240.000 FCFA (2020)	E2-2 : 62%	
		E2-3 : 135.000 FCFA	E2-3 : 900 000 FCFA (2021)	E2-3 : 0%	

<sup>4</sup> les indicateurs ci-dessus ont été validés avec la réactualisation de la situation de référence. En août 2014. L'essentiel des indicateurs ont été ramenés au niveau des 3 régions d'intervention du projet. Ce qui semble plus pertinent pour mesurer l'effet du projet.

E2-3 : Revenus des femmes et jeunes sur nouvelles fermes : 0 FCFA (non encore installées).

#### Notation des effets

Notation des effets du projet	Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification
	4	3	Les conditions d'exécution du projet sont satisfaisantes et les indicateurs d'effets à ce stade sont satisfaisants (voir études d'impacts).

### Rapport sur les produits

Indicateurs de produits (tel que spécifié dans le CLR, au besoin ajouter des lignes)	Valeur la plus récente au 31 oct 20	Cible annuelle <u>Réalisation fin 2021</u>	Cible finale (Cumul à la fin du projet)	Progrès vers la cible annuelle (% réalisé) (Voir NB supra)	Progrès vers la cible finale (% de réalisation) (Voir NB supra)	Evaluation Observations
Superficie de bas-fonds aménagés (ha)	2575	3000	1600	98%	187%	
Bassins de rétention réhabilités (u)	3	3	3	100%	100%	
Terres traitées par techniques CES/DRS (ha)	527	527	300	175%	175%	Réalisés avec le PAM et les Eaux & Forêts.
Centres de groupage construits (u)	5	7	5	140%	140%	
Jardins et fermes maraîchers aménagés (ha)	44	60	60	100%	100%	
18 PPI 5ha (90 ha) aménagés avec adossement sur des forages existants (ha)	70	90	90	100%	100%	
18 PPI 20ha (360 ha) aménagés à partir de nouveaux forages (ha)	320	360	360	100%	100%	La fourniture et la pose d'équipements d'exhaure ont été exécutées à 100% Renforcer les capacités des producteurs pour optimiser la valorisation des fermes, développer un partenariat fluide avec le système financier pour faciliter le crédit
Forage à usage agricole réalisés	18	30	18	166%	166%	32 forages sont réalisés soit 178% de taux d'exécution. Le changement institutionnel de la gestion des forages pastoraux désormais confiés à des privés a renchéri le coût de l'eau dans les fermes à excédent de débit (250 FCFA au lieu de 150 FCFA) entraînant la mise en place des forages dans ces fermes. La même mesure a été appliquée pour les périmètres maraîchers ou les puits très profonds ont été remplacés par des micro-forages par le projet.
Bâtiment d'exploitation dans les fermes	18	26	34	144%	189%	26 magasins de stockage ont été déjà réalisés sur 18 initialement prévus. Ce nombre sera à 34 avant la fin du projet soit 189% de taux d'exécution. Mais il faut noter le retard de la phase additionnelle qui est un obstacle majeur pour le démarrage des travaux des 8 magasins restants.
Pistes rurales agricoles construites (km)	105	125	120	104%	104%	Désenclaver les zones et renforcer les relations entre la ZSP et le BA et parachever les tronçons <sup>5</sup> restants à Kaffrine et Louga. Au total, sur un objectif de fin de projet de 120 km de piste à réaliser, le projet a réalisé 125 km
Nouveaux forages pastoraux réalisés	8	8	8	100%	100%	Des travaux d'adduction d'eau sur 7 km seront réalisés dans le cadre du C19
Forages pastoraux existants réhabilités	10	10	10	100%	100%	Des travaux de génie civil seront réalisés autour de 4 forages dans le C19
Forages équipés	18	18	18	100%	100%	Actuellement tous les forages sont équipés en équipement de pompage et fonctionnels.
Aménagement de mares pastorales (u)	8	8	8	100%	100%	La permanence de l'eau de la mare ne facilite pas les travaux d'aménagement.
Parcs à vaccination construits (u)	60	30	30	153%	153%	
Points de vente d'aliments bétail construits(u)	13	12	12	108%	108%	

<sup>5</sup> - Kaffrine : Maka hamdallaye-Gouye Mady Bouri, Dimiskha – Médina-Témègn (Cgim) ; (saly – Khosnane et médina saly Koh Socé ;  
- Louga : Ndiougué Fall, Massar DIOP, Ngaye Ndiawar et Mbelakhor

Hangars de stockage fourrage construits (u)	25	25	25	100%	100%	17 hangars de stockage sont prévus dans le cadre du C19
Pistes pare-feu aménagées (km)	1338	1338	500	228%	268%	Travaux appuyés par les Eaux et Forêts
Chèvres, bergeries modernisées (u)	121	120	120	101%	101%	10 nouvelles bergeries prévues dans le cadre du don additionnel.
Poulaillers installés (u)	100	100	100	100%	100%	Travaux achevés pour 100 poulaillers. 10 poulaillers prévus par le don additionnel.
CG des infrastructures hydro-agricoles formés (u)	125	125	125	100%	100%	
Agriculteurs bénéficiaires d'appui -conseil	17 000	19 700	19.700	162%	162%	Les 19.700 producteurs touchés répartis dans les aménagements de fermes, bas-fonds et périmètres maraichers réalisés par le volet eaux souterraines et le volet eaux de surface.
Etables laitières	15	15	15	100%	100%	Travaux achevés pour 15 étables. 05 nouveaux seront construits par le don additionnel.
Unités de transformation mis en place	180	180	64	281%	281%	
Tracteurs mis en place dans les fermes	3	4	4	133%	133%	
ASUFOR mises en place et dynamisées	11	25	25	44%	44%	En rapport avec les forages réhabilités et le changement du système de gestion
UP en zone sylvo- pastorale encadrées	25	25	25	100%	100%	Intervention assurée par le CSE.
Vaccinatrices (relais avicoles) formées	1500	1500	1500	100%	100%	En rapport avec les agents du dispositif DIREL qui se trouve sur le terrain
Eleveurs bénéficiaires d'appui-conseil	36586	19.700	19.700	185%	185%	
Aliments pour bétail (tonnes) mis en place	205	840	840	100%	100%	Le contrat exécuté par un second fournisseur recruté après la résiliation du premier contrat
Mini-laiteries construites	2	2	2	100%	100%	Laiteries de Dahra et Ourrossogui réalisées
Organisation de visites d'échanges (u)	3	3	6	100%	60%	Des visites d'échange sont prévues pour les bénéficiaires d'AGR dans le cadre du C19
Acquisition de motofaucheuses (u)	20	20	20	100%	100%	En lien avec la mise en place des UP
Plan de passation des marchés élaboré, tenu et respecté chaque année (u)	7	-	7	-	120%	PPM élaboré et régulièrement mis à jour et validé par la DCMP.
Système de suivi évaluation opérationnel (u)	1	1	1	100%	100%	Système de Suivi Evaluation opérationnel. RMP en fin 2017. Evaluations d'impact en 2019 par des cabinets indépendants. Rapports disponibles.

Notation des produits			
Notation des produits du projet	Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification
		4	4

### Development objective (DO) rating

Notation de l'objectif de développement	Le présent rapport	Le rapport précédent	Justification
	4	4	Le projet s'exécute bien. Les indicateurs d'effets ont été largement dépassés, l'accent sera mis sur la valorisation des réalisations et le renforcement des capacités des bénéficiaires pour la durabilité des acquis.

## C Rapport sur l'état d'exécution des projets et évaluation

### Respect des clauses

Critères	Nombre des conditions remplies	Notation		Evaluation
		Le présent rapport	Rapport précédent	
Respect des clauses du projet	4/4	4	4	Les 2 préalables au 1 <sup>er</sup> décaissement ont été satisfaits. Les 2 « Autres conditions » ont aussi été satisfaites
Respect des clauses de sauvegarde environnementale et sociale	PGES établi	4	4	La mise en œuvre du PGES sera effective et est prise en compte dans le PTBA 2023

Respect des clauses relatives à l'audit	Audit 2019 et 2020 avant décembre 2020	4	4	Les rapports d'audit 2014 à 2020 ont été validés et partagés.
---	--	---	---	---

### Systèmes et procédures du projet

Critères	Notation		Evaluation
	Présent rapport	Rapport précédent	
Acquisition des biens et services	7	7	Au total, 8 PPM ont été mis en œuvre pour 297 contrats.
Gestion financière	4	4	Le manuel de procédures a été validé. Le système comptable est en place.
Suivi et évaluation	4	4	Le système de S/E est en place et fonctionnel. Il intègre les aspects budgétaires et financiers et la capitalisation des acquis et leçons avec une auto-évaluation du projet par des bénéficiaires.

### Exécution et financement des projets

Critères	Montant total (a).	Montant cumulative à ce jour (b).	Montant cumulé au début de l'année (c).	Projection annuelle (Montant cumulé escompté à la fin de l'année) (d).	Progrès vers la réalisation de la projection annuelle (%).	Progress vers la réalisation de la projection totale (%)	Notation	
							Présent rapport	Rapport précédent
Décaissements (approuvés par la BAD)	GAFSP : 40.000.000 USD FAD : 2.000.000 UC	GAFSP : 39 670 016,72 USD FAD : 1 683 491,38 UC	GAFSP : 39 531 959,58 USD FAD : 1 629 351,45 UC	GAFSP : 40 000 000 USD FAD : 2 000 000 UC	GAFSP : 0,03% FAD : 0,001%	GAFSP : 0,03% FAD : 0,001%	4	4
Engagements budgétaires	GAFSP : 40.000.000 USD FAD : 2.000.000 UC	GAFSP : 39 102 730 USD FAD : 1 775 909 UC	GAFSP : 38 902 964 USD FAD : 1 782 080 UC	GAFSP : 40.000.000 USD FAD : 2.000.000 UC	GAFSP : 0,02% FAD : 11%	GAFSP : 0,02% FAD : 11%	4	4
Fonds contrepartie décaissés	2.945.000.000 FCFA	5 380 059 816 F CFA	5 161 074 202 FCFA	4 840 503 484 FCFA	78%	96%	4	4
Co-Financements décaissés	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Critères	Evaluation
Décaissements (approuvés par la BAD).	<b>Note : 4</b> - Les taux de décaissement GAFSP et FAD en nette progression correspondent à 11 fonds de roulement reçu et à plus de 365 demandes de paiement direct pour le GAFSP et 80 pour le FAD.
Engagements budgétaires (approuvés par la BAD).	<b>Note : 4</b> – Le taux d'engagement est de 90%. Des retards importants de certains chantiers (Génie Civil de forages, bas-fonds, pistes) ont motivé des résiliations et relances de contrat.
Décaissements des fonds de contrepartie	<b>Note : 3</b> , le projet a déjà reçu 2 564 305 870 FCFA dont 1 983 556 773 FCFA à travers le compte de dépôt. Si les taxes sont prises en compte, le Sénégal a contribué pour 3,784 milliards de FCFA soit 29% de plus que les prévisions du rapport d'évaluation.
Décaissements des fonds de Co-Financement	SO

### Notation globale de l'état d'exécution (EE)

Notation de l'EE	Le présent rapport		Justification
	Le présent rapport	Le Rapport précédent	
	4	4	Le PASA/Lou-Ma-Kaf déroule les activités des 3 volets, et a réalisé l'essentiel des activités prévues par le don principal. Des performances sont enregistrées à la satisfaction des bénéficiaires, des partenaires et des autorités locales et administratives concernées. Les principaux objectifs quantitatifs du projet sont atteints voire dépassés. Les économies faites sur certaines lignes budgétaires ou sur le change ont permis de renforcer certains résultats (agrobusiness, bas-fonds, fermes). La prorogation consolidera les acquis et renforcera la durabilité des réalisations et appuiera les bénéficiaires dans l'atténuation des effets de la pandémie.

## **Annexe 1 : Conclusions et Recommandations**

La période couverte par ce rapport est marquée par (i) l'élaboration des documents de sauvegardes environnementales pour le PRESAN/PC (PGES, MGP, PGPP, AEI) qui sont en cours de validation, (ii) l'élaboration des DAO pour les études d'ancrage dans le cadre du PRESAN/PC, (iv) la participation au financement du PRESAN/PC par l'OCP, (v) la signature de l'accord de don du C19 PASA/LMK. Le lancement de quatorze marchés sur les 26 prévus pour éviter les éventuels retards d'exécution.

On notera globalement des réalisations finalisées notamment les bas-fonds, les fermes ainsi que les activités génératrices de revenus au niveau du secteur de l'élevage.

Le PPM 2022 prévoit 30 acquisitions qui tiennent compte de la mise en œuvre du PA. Il a été finalisé, publié et validé par DCMP et par la BAD. Il prévoit 30 acquisitions pour un coût prévisionnel total est de 882 980 986 FCFA. Seize acquisitions prévues (53,3%) ont été lancées. Les taux de décaissement des ressources GAFSP et FAD sont à 96,80% et 86 %. Cependant les fonds Etat reçus ont été entièrement mobilisés.

Durant l'année 2023, la transition vers l'élaboration du plan opérationnel sera opérée par le parachèvement des travaux résiduels prévus dans le C19 PASA, le génie civil de 4 forages 10 bergeries, 10 poulaillers, 17 hangars de stockage de fourrage, 5 étables laitières),

la consolidation de certaines fermes à Kaffrine et à Louga à travers la réalisations de magasins de stockage, de blocs de toilette et d'installation de systèmes solaires pour l'irrigation dans les fermes ( 8 nouveaux et 4 finitions de magasins de stockage et blocs de toilette, 14 station de pompage solaire), la mise en place du système de gestion des équipements de secours et le renforcement des structures communautaires impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Le projet poursuivra le renforcement des capacités techniques et organisationnelles, à travers des formations ciblées et un accompagnement de proximité. Les dispositifs opérationnels des services techniques partenaires et des opérateurs spécialisés devront donc être reconduits durant la prorogation.

### **II.4.2 Recommandations**

Compte tenu de ce qui précède, les mesures et actions ci-après pour permettre d'exécuter correctement les activités du programme Additionnel et de consolider les acquis du projet sont recommandées :

#### **A la Banque :**

- i) Entamer des discussions avec l'état et le projet pour la révision de la LBS et voir la poursuite des activités au-delà du 30 septembre 2023 pour s'assurer de la bonne exécution.

#### **Au Gouvernement :**

- ii) Réaménager le BCI 2023 pour accompagner le financement additionnel GAFSP en 2023
- iii) Faire face aux départs possibles de personnels du projet, prendre toutes les dispositions transitoires nécessaires, en concertation avec la BAD, pour maintenir en place une équipe de gestion apte à assurer la clôture harmonieuse du Projet.

#### **Au projet :**

- iv) Assurer la rétrocession des ouvrages et infrastructures communautaires aux communautés bénéficiaires sous la supervision des autorités administratives et locales.
- v) Mettre en œuvre le plan d'action du PGES
- vi) Pour leur exploitation durable et efficiente, finaliser la mise en place des mécanismes de gestion et d'exploitation communautaires des ouvrages et équipements lourds.